

enoromi

magazine

10

MANAGEMENT
DR. ANDREW GWODOG

SCG-Ré, entreprise citoyenne.



ENQUÊTE

Mesures économiques
Quid de leur effectivité?

DOSSIER

Banque Alimentaire
Échos favorable à la solidarité nationale.

NUMÉRO
SPÉCIAL
COVID-19

MESURES PRÉSIDENTIELLES

**Les entreprises
s'engagent!**



**SCANNEZ
LE QR CODE**

Pour plus de contenu
sur notre site web
www.enoromi.com

MAGAZINE GRATUIT



771473 968012 >

LES BOUQUETS
CANAL+

UBA
United Bank for Africa

Salut, je suis
Leo
Le Banquier
virtuel



VOUS POUVEZ
DESORMAIS VOUS REABONNER
AUX BOUQUETS CANAL+



Directeur de publication

Dorine Henry M.

Rédacteur en chef

Seif Mostley

Graphisme & maquette

Davy Megnie [@Think different](#)

Photographies

Mik Soleil

Régie publicitaire

Prestige Com Premium

Téléphone : +241 77 75 65 65

Équipe de rédaction

Christian Boua

Griffin Ondo

Tsira

AIMK

Tirage mensuel

5000 exemplaires

Imprimé par

Services Prestiges International

Points de distribution

À Libreville

Le Méridien Ré-Ndama

Complexe Life by Mayena

Spa Yacine

La Maison de Lulu

Restaurant L'Exoty's

Urban FM

Oyem

Hôtel Marguerite

Ont participé

Jean Paul Augé Ollomo

Raissa-Laure Medza

Stevie Mounombou

Damien Le Grant

Uriel Abaga

ONG

Suivez-nous également sur les
réseaux sociaux

@Enoromi Magazine



CE FUT UNE RIPOSTE MALGRÉ TOUT !

Petit à petit, sciemment ou pas, la voie vers la sortie de crise sanitaire se dessine et s'impose d'elle-même. La résilience de la population s'exprime dans l'idée d'accepter de suivre les recommandations des autorités tout en acceptant de vivre avec le virus. La période est au retour des beaux jours qui s'approchent et apportent l'espoir d'une liberté retrouvée. Quoique le challenge à venir sera d'être vigilant face à ce virus qui n'a que trop fait parler de lui. Le quotidien sera désormais fait d'adaptation et d'appréciation en fonction des exigences du moment. Il faudra réagir en tenant compte des nouvelles perspectives.

L'apparition du Coronavirus a été un moment particulièrement intéressant en ce qu'il a permis aux nations de mesurer leur capacité de réaction face à l'invisible. Les États se sont réinventés pour s'adapter à la situation nouvelle qui s'imposait à eux. Dès l'apparition des premiers cas au Gabon, le Président de la République, Ali Bongo Ondimba, dans son discours à la nation du 18 mars 2020, avait invité les Gabonais à la solidarité dans le combat contre le Sars-Cov-2 étant « **une cause résolument nationale** ». Cet appel concernait en premier lieu le Gouvernement. Ce dernier avait en charge la mission de mettre en œuvre des mesures nécessaires pour la **riposte tous azimuts**.

Dans la foulée, l'exécutif gabonais a mis en place **un fonds de solidarité** pour la riposte contre le coronavirus d'une valeur de 250 milliards, **une banque alimentaire** gérée par le ministère des Solidarités nationales a été créée, les entreprises de transport public, Sogatra, Trans'Urb et la société privée Trans-Akanda, ont été mobilisées. La Société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG) par le ministère de l'Énergie et des ressources hydroliques a participé à l'effort de solidarité nationale tout comme l'Union Bank of Africa. La **batterie de mesures de gratuité** et les contributions individuelles ont permis aux familles modestes impactées par la crise sanitaire de supporter la période de confinement.

Le plan de réaction nationale contre la Covid-19, piloté par le **Comité de pilotage du plan de veille et de riposte** contre l'épidémie à coronavirus au Gabon (**COPIL**) a permis une mise en place d'une riposte générale malgré tout ce qui a été déploré par l'opinion. Le pays a fait face à une situation exceptionnelle. Jamais de mémoire le Gabon n'a vécu pareille situation sanitaire. Les réponses apportées étaient commandées par la dictature du temps. ●



Seif Mostley,
Rédacteur en chef

Sommaire



07

Actualité.

MASQUES & CERTIFICATION

L'Aganor renforce la protection des populations

10

A la Une.

Dr. Andrew GWODOG

L'assureur au grand cœur

Avec le ralentissement de l'activité économique lié à la pandémie de la Covid-19, ENOROMI Magazine a souhaité faire le point avec le patron des assureurs au Gabon. À la tête de la Fédération gabonaise des sociétés d'assurances et de réassurance (FEGASA) depuis juillet 2018, le Dr Andrew GWODOG et ses équipes travaillent sans relâche pour donner au secteur des assurances un attrait plus reluisant. Entre innovation technologique avec des applications numériques visant à faciliter le quotidien des usagers et engagement social envers les populations, notamment en cette période de crise sanitaire mondiale, jamais les assureurs du Gabon n'avaient été aussi solidaires.

ACTUALITÉS

06 Gabonais bloqués à l'étranger : *Ils ont regagné le bercail malgré tout.*

07 Masques & certification : *L'Aganor renforce la protection des populations.*

08 Lutte contre la covid-19 : *La CEMAC en bataille rangée.*

A LA UNE

10 Dr. Andrew GWODOG
L'assureur au grand cœur.

LES ENTREPRISES S'ENGAGENT

18 Chioma MANG
Le visage de UBA Gabon, engagée contre la Covid-19.

22 Séverin ANGUILÉ
Le DG de la CNAMGS, dit tout du fonds personnel du Chef de l'Etat au profit de la santé des GEF.

24 TRANS' URB
Le N°1 du transport investit la ville.

26 SEEG
La société allège le poids des ménages.





28

Dossier.

BANQUE ALIMENTAIRE

Échos favorable à la solidarité nationale.

DOSSIER

28 Banque alimentaire

Échos favorable à la solidarité nationale.

TRIBUNE

38 Omer NTOUGOU

Les étranges leçons d'une surprenante pandémie.

ENQUÊTE

40 Mesures économiques

Quid de leur effectivité?

SPORT

48 Riposte contre la covid-19

Les instances du sport se mobilisent.

CULTURE

50 La culture sur la touche,

Investit les réseaux sociaux.

DÉCOUVERTE

52 Le laboratoire Pr GAHOUMA

Un outil essentiel au dépistage de masse.

ZOOM SUR

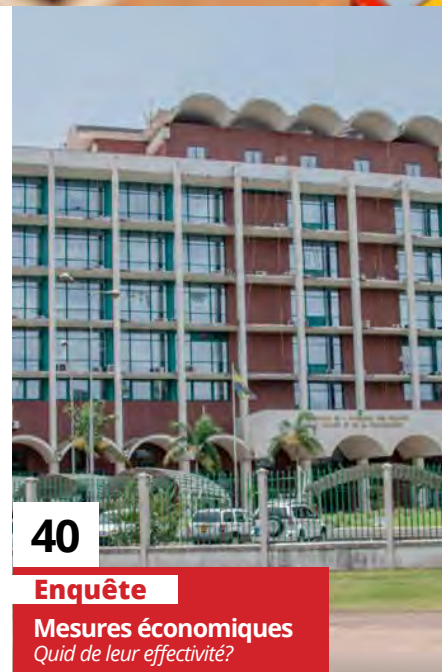
54 COPIL

Un organisme au cœur de la riposte.

INTERNATIONAL

40 Affaire George FLOYD

La violence policière de trop!



40

Enquête

Mesures économiques

Quid de leur effectivité?

Actualités



GABONAIS BLOQUÉS À L'ÉTRANGER

Ils ont regagné le bercail malgré tout.

● ● ● ● ● ● ● ●

En pleine crise de Covid-19, le Gabon a pu ramener sur son sol 1 080 de ses ressortissants bloqués à l'étranger après la suspension des liaisons aériennes et la fermeture des frontières dans leurs différents pays d'accueil. De nombreux Gabonais s'étaient ainsi retrouvés bloqués dans 19 pays à travers le monde. Pour soulager ses ressortissants en détresse, le pays avait élaboré un agenda de rapatriement pour permettre le retour de ces compatriotes. Menée par le ministère des Affaires étrangères, cette opération, la première du genre pour un pays qui ne dispose pas de compagnie aérienne a été une réussite selon les bénéficiaires.

Trek, check-up, missions et visites familiales. Pour plusieurs Gabonais hors de leur pays, ça aurait dû être des moments de joie, d'enrichissement professionnel ou de retrouvailles que le nouveau Coronavirus a gâchés. Alors que le virus se propageait de façon inquiétante à travers le monde, la plupart des pays ont eu recours au confinement. Le Gabon n'était pas en reste. Le 20 mars, le pays qui était à l'étape de contamination importée avec 4 cas déclarés positifs au Covid-19, dont un décès, avait en effet décidé de fermer ses frontières aériennes, maritimes et terrestres pour limiter les dégâts sur son sol.

Si certains de ses ressortissants ont tant bien que mal terminé leurs périples, finalement coincés ils se sont mis à compter les jours avant leur hypothétique retour dans leur pays d'origine. Savourant de moins en moins les délices de leurs différentes expériences, ils voulaient rentrer chez eux et le gouvernement devait s'atteler à les rapatrier malgré la pandémie. Ce qui a été fait.

Dévoiant l'agenda de rapatriement des Gabonais bloqués à l'étranger, le ministère des Affaires étrangères annonçait que près de 1.000 ressortissants gabonais étaient « en détresse » hors du pays. Au 25 mai, 997 Gabonais bloqués à l'étranger ont été rapatriés pour un coût estimé à 862,74 millions de francs CFA. La manœuvre, soulignait à juste titre Alain-Claude Bilie-By-Nze, aura été une grande première pour ce pays d'Afrique centrale ne disposant d'aucune compagnie aérienne nationale, et pour l'ensemble des équipes qui y ont travaillé.

Le retour de certains a cependant été douché par la désillusion. C'est notamment le cas de Siméon B., rapatrié du Bénin, qui a regretté que Libreville n'ait pas prévu un fonds pour la prise en charge des Gabonais bloqués à l'étranger pour cause de coronavirus. Ses compatriotes et lui-même ont dû s'acquitter personnellement de leurs loyers, tout en se débrouillant à avoir de quoi manger. Certains sont d'ailleurs rentrés endettés.

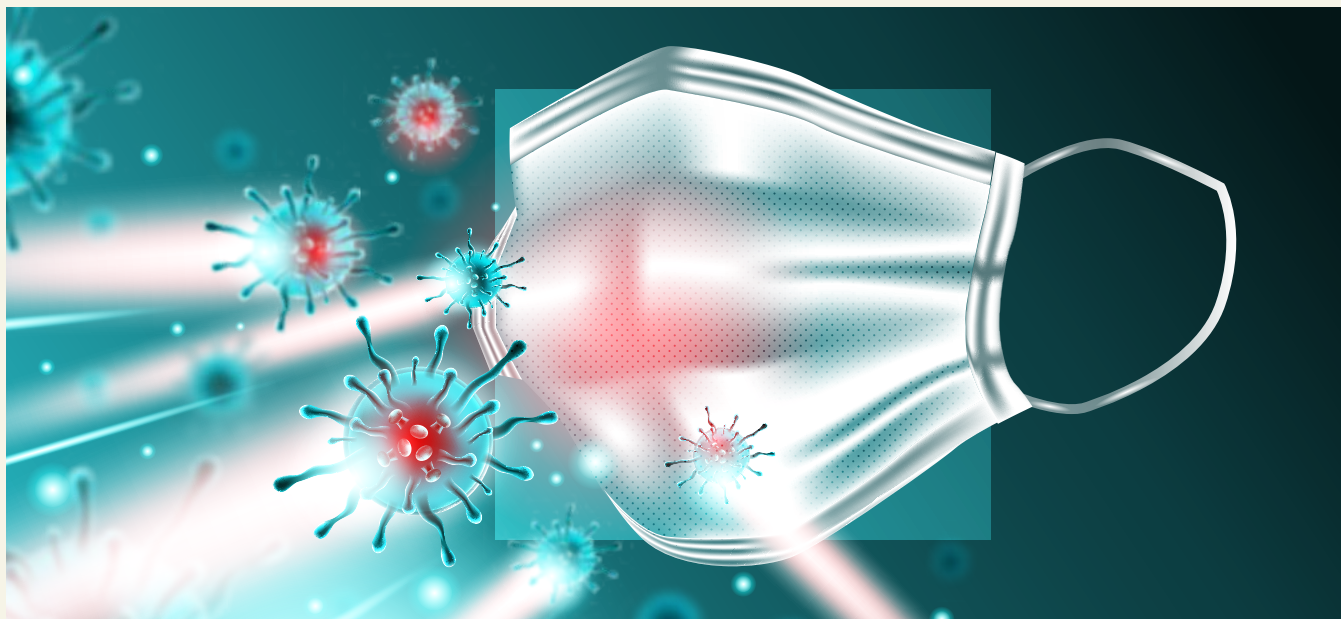
« Ça a été pénible », a renchéri Berthes K., rapatriée de la Tunisie, mais tout de même ravie de retrouver les siens. « C'était un peu la panique, mais le plus important, c'est que nous sommes rentrés sains et saufs », exprimait-elle.

Reconnaissant qu'il y a eu quelques « ratés » dans cette opération de rapatriement, le ministre d'État aux Affaires étrangères avait indiqué de fait qu'il conviendrait de les examiner en toute objectivité afin d'y apporter des corrections utiles au cas où elle devrait être reconduite.

« Il y a eu quelques manquements que nous allons analyser en vue d'apporter des corrections utiles au cas où nous devrions être emmenés à revivre l'expérience », promettait Alain-Claude Bilie-By-Nze.

Le vendredi 19 juin 2020, 83 autres Gabonais ont regagné Libreville dans le cadre de la deuxième phase de l'opération. Ce qui a porté à 1 080 le total des compatriotes rapatriés grâce au gouvernement. ●

AIMK



MASQUES & CERTIFICATION

L'Aganor renforce la protection des populations

● ● ● ● ● ● ● ●

Au Gabon, la décision gouvernementale rendant le port du masque obligatoire a inspiré plus d'un artisan. Entre Covid-business et nécessité de fournir la plus grande partie de la population en bavettes, pour répondre à la pénurie dans les pharmacies, il a néanmoins fallu sécuriser les consommateurs et réguler le marché. Pour ce faire, l'Agence gabonaise de normalisation (Aganor) a élaboré dès le mois d'avril une norme relative à la fabrication locale des masques de protection contre le coronavirus. Les produits de plusieurs artisans ont été certifiés et d'autres attendent encore de l'être.

Au Gabon, pour participer à la lutte contre la propagation du Covid-19, plusieurs artisans ont mis la main à la patte en proposant sur le marché local des bavettes artisanales essentiellement faites à base de tissu réutilisable. Vendues à 300, 500 voire 1000 francs CFA l'unité, elles permettent aux populations de respecter l'une des mesures barrières gouvernementales obligatoires dans cette lutte : le port du masque dans les espaces et lieux publics.

Cependant, pour garantir la bonne qualité de ces produits, l'Agence gabonaise de normalisation (Aganor) a envisagé dès les 7 et 8 avril à Libreville, la certification internationale de masque Covid-19 à produire localement.

De ces travaux, a été élaborée une norme sur la fabrication locale des masques dite certification NGA 2000, version 2020. D'accès gratuit, plusieurs fabricants ont vu leurs productions certifiées à l'issue des tests d'échantillons en laboratoire, à la Direction générale du Commerce et de la Concurrence (DGCC). En clair, avec cette certification, les masques sont confectionnés sur la base du référentiel AFNOR mis à la disposition des artisans candidats à la certification. Validés par près de 150 experts, ils apportent une protection supplémentaire aux personnes saines, en plus du respect des gestes barrières.

S'il est vrai que ces masques ne répondent pas au même niveau d'exigence que les masques chirurgicaux et FFP2 censés être en priorité utilisés par les personnels de santé et les populations exposées, l'Aganor voit en ces masques artisanaux un gage de sécurité pour les consommateurs.

Dans le pays, la courbe des contaminations au Covid-19 évolue à la baisse, mais la crise sanitaire perdurant, l'organisme national de normalisation, d'évaluation de la conformité et de métrologie invite les fabricants à s'approprier ces normes afin de réunir les conditions pour la fabrication des masques de bonne qualité. L'expertise du Conseil national de l'ordre des médecins du Gabon (CNOM) a d'ailleurs été sollicitée pour la certification de ces masques artisanaux que le Comité de pilotage du plan de veille et de riposte contre l'épidémie à coronavirus au Gabon (COPIL) a validés. ●

Actualités



LUTTE CONTRE LA COVID-19 La Cemac en bataille rangée.

● ● ● ● ● ● ● ●

Sitôt la pandémie du Covid-19 déclarée « Urgence médicale internationale de type 1 » par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), les autorités de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) ont pris la mesure de la gravité de la situation. En effet, bien avant que le premier cas avéré de Covid-19 ne soit recensé dans cet espace, l'Organisation de coordination pour la lutte contre les endémies en Afrique centrale (OCEAC), l'agence d'exécution de la Commission, a organisé une réunion des experts nationaux de santé les 18 et 19 février 2020 à Malabo (Guinée équatoriale). Celle-ci a débouché, le 12 mars 2020, à Douala (Cameroun) sur l'adoption par les ministres de la Santé de la CEMAC du plan sous-régional de prévention et de riposte au Covid-19.

Avec l'adoption par les États membres de la CEMAC de ce plan de riposte sanitaire, la phase dite d'urgence a effectivement été déployée sur le terrain. La mobilisation rapide des ressources financières aidant, des activités de sensibilisation, de fourniture d'équipements et de produits de prévention ont pu être opérées sur les 13 nœuds et corridors frontaliers identifiés. Aussi, les résultats tangibles de cette stratégie globale ne se sont-ils pas fait attendre, car à la date du 20 juin 2020, les statistiques de l'OCEAC relevaient un total de 22 000 cas confirmés de contamination au Covid-19, dont 11 521 personnes guéries pour 494 décès. Le taux de guérison estimé à plus de 50% et le taux de décès de 2% environ, font de l'espace CEMAC une des régions les moins impactées par la pandémie à l'échelle continentale.

Le contexte mondial actuel, marqué par le déconfinement engagé par les gouvernements des États, commande toutefois de maintenir une attention soutenue sur l'évolution du nouveau Coronavirus dans l'espace CEMAC. C'est fort de ce constat que la seconde phase du plan de riposte régional devrait permettre une montée en puissance de l'engagement communautaire. En plus des 500 millions de francs CFA décaissés par la Commission pour la première phase, il faudra mobiliser près de deux milliards pour atteindre l'objectif d'endiguer la propagation du Covid-19 en Afrique centrale. C'est en ce sens que l'appui des partenaires techniques et financiers, notamment la Banque africaine de développement (BAD) et l'Aide budgétaire globale française (ABG), viendra compléter et renforcer le dispositif mis en place.

À côté du défi sanitaire se dresse celui de l'impact socioéconomique du Covid-19. C'est ce qu'a relevé le président de la Commission de la CEMAC, le Pr Daniel Ona Ondo, lors d'une réunion ministérielle virtuelle le 24 juin dernier. « Les effets socioéconomiques de la pandémie ont été au menu du COPIL du PREF-CEMAC à Brazzaville, qui a décidé, en conséquence, des mesures d'atténuation, notamment pour renforcer les marges budgétaires des États afin de leur permettre de faire face aux affres de la pandémie », affirmait-il alors.

Sans nul doute, le plan de riposte régional contre le Covid-19, la relance de l'économie, en plus de la réforme du Franc CFA de la zone CEMAC, occuperont l'essentiel de l'agenda des travaux des prochaines rencontres statutaires, à savoir le Conseil des ministres de l'Union économique de l'Afrique centrale (UMAC) et le Sommet des chefs d'État de la CEMAC qui se profilent à l'horizon. ●

**Service presse
Commission CEMAC**

enor9mi magazine

**Le magazine 100% gratuit
sur le monde de l'entrepreneuriat**



**Disponible en version numérique
consultable sur smartphone,
tablette, et PC**

www.enoromi.com

À LA UNE

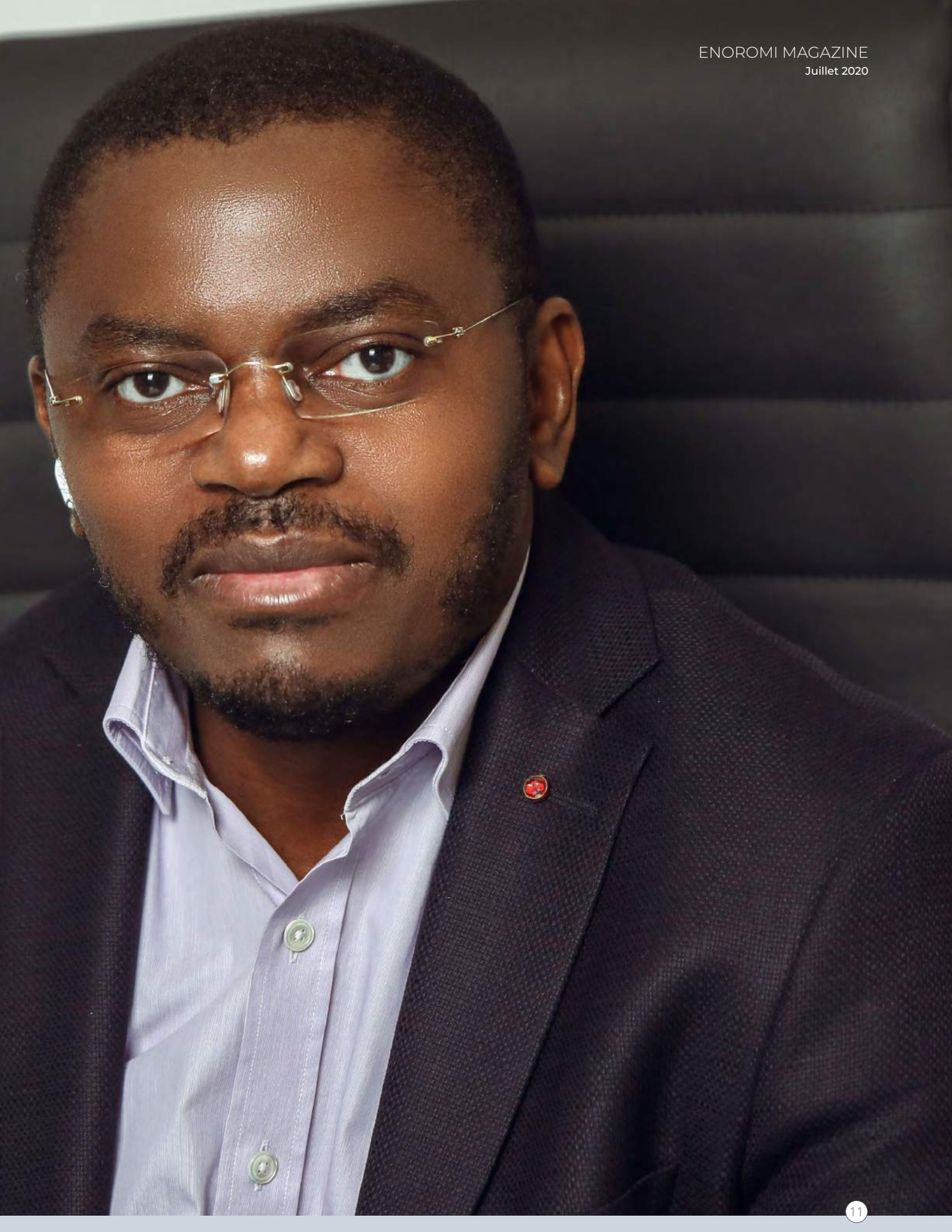
Management

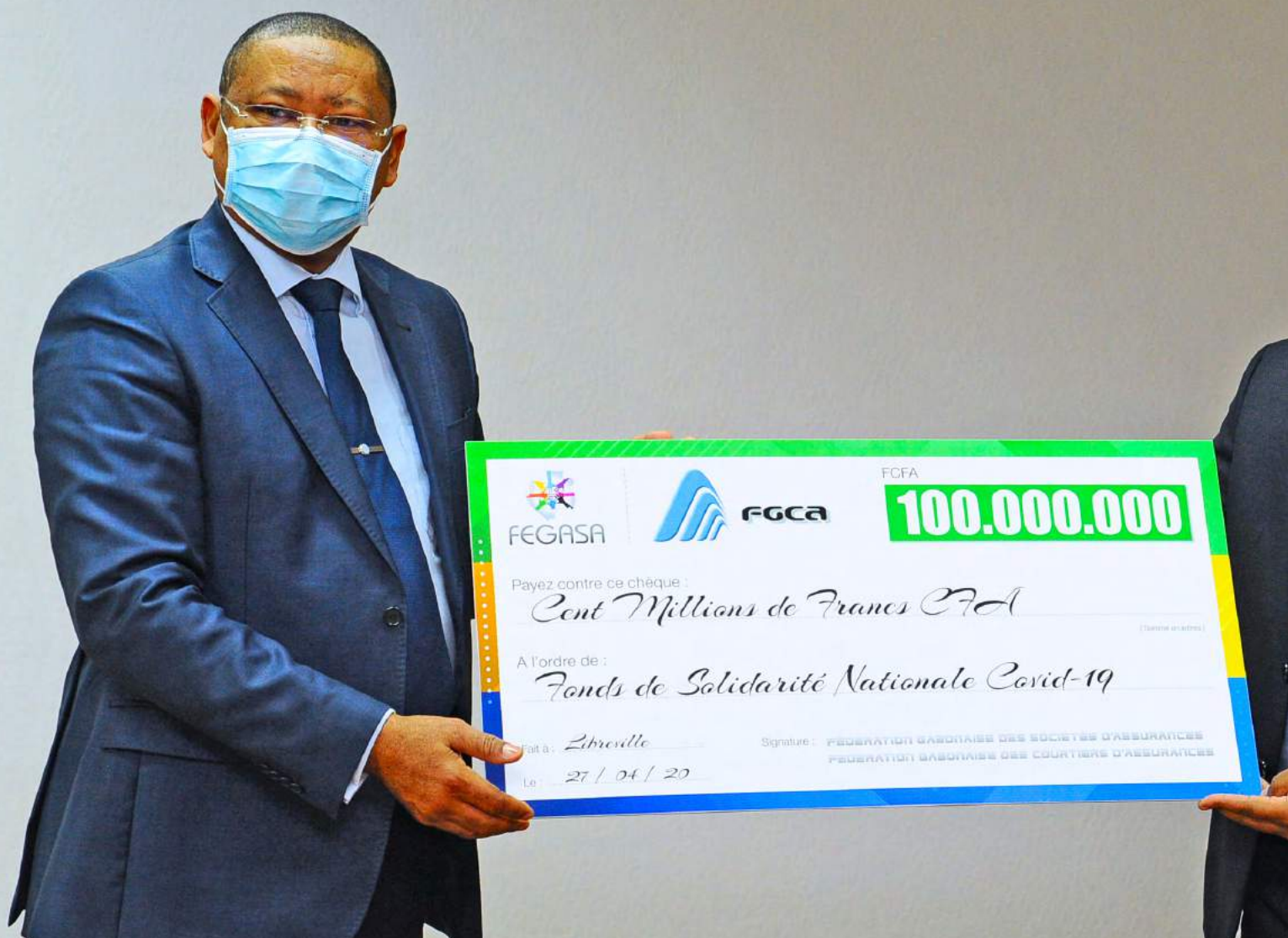
Dr. Andrew Gwodog

L'ASSUREUR AU GRAND CŒUR

Avec le ralentissement de l'activité économique lié à la pandémie de la Covid-19, ENOROMI Magazine a souhaité faire le point avec le patron des assureurs au Gabon. À la tête de la Fédération gabonaise des sociétés d'assurances et de réassurance (FEGASA) depuis juillet 2018, le Dr Andrew GWODOG et ses équipes travaillent sans relâche pour donner au secteur des assurances un attrait plus reluisant. Entre innovation technologique avec des applications numériques visant à faciliter le quotidien des usagers et engagement social envers les populations, notamment en cette période de crise sanitaire mondiale, jamais les assureurs du Gabon n'avaient été aussi solidaires.

Le leadership du président de la FEGASA, cet ancien membre du gouvernement, est aujourd'hui difficile à remettre en cause. La SCG-Ré dont il est le Manager fait figure d'entreprise citoyenne au Gabon. Homme politique, dirigeant d'entreprise, mais aussi engagé dans le social, le Dr Andrew GWODOG représente cette nouvelle génération de Managers sur qui le Gabon peut compter, y compris pour le représenter au-delà de ses frontières.





ENOROMI MAGAZINE

Les acteurs du secteur des assurances ont répondu à l'appel à la solidarité lancé par le président de la République lors de son discours du 3 avril dernier. À cet effet, vous avez remis un chèque d'une valeur de 100 000 000 de francs CFA au ministre de l'Économie et des Finances. Que représente ce geste pour vous ?

DR ANDREW GWODOG

En réponse à l'appel du Président de la République, Chef de l'État, Son Excellence Ali BONGO ONDIMBA, la SCG-Ré a joint ses efforts à ceux des sociétés d'assurances et des intermédiaires d'assurances (FEGASA et FGCA) afin d'apporter une contribution de 100 millions de FCFA au Fonds de solidarité créé à cet effet. La soli-

darité est le moyen pour les sociétés de soutenir les populations qui sont également nos assurés.

ENOROMI MAGAZINE

Dr Andrew GWODOG, comment se porte la SCG-Ré ?

DR ANDREW GWODOG

En raison de la pandémie du coronavirus, la SCG-Ré fait face à une baisse des souscriptions et par conséquent du chiffre d'affaires en réassurance, du fait de la baisse des primes collectées par les compagnies d'assurances au Gabon, dans la zone CIMA et en Afrique. Ainsi qu'une baisse de notre trésorerie disponible causée par les difficultés de paiement de nos clients et des transferts internatio-

naux. Comme toutes les sociétés de la place, elle a ralenti ses activités et essaye de relever le défi de la résilience pour répondre aux besoins de ses clients.

Nonobstant la disparition en janvier 2019 de son fondateur et Président du conseil d'administration, feu Édouard-Pierre Valentin, la SCG-Ré poursuit le déploiement de son plan de développement commercial en Afrique. Elle a réalisé d'excellents résultats en 2019, en clôturant l'exercice avec un chiffre d'affaires de 14 milliards de FCFA en hausse de 7% par rapport à 2018. La SCG-Ré est membre de toutes les organisations ou associations professionnelles du secteur à l'instar de la FEGASA (Fédération Gabonaise des Sociétés d'Assurances et de réassu-



rance) où elle assure la Présidence et représente l'ensemble des marchés de l'Afrique centrale au Bureau exécutif de l'Organisation des Assurances Africaines (OAA).

ENOROMI MAGAZINE

Quelles pourraient être les conséquences de la pandémie du coronavirus sur le secteur des assurances en Afrique de manière générale, le Gabon étant membre de la Conférence interafricaine des marchés d'assurance (Cima) ?

DR ANDREW GWODOG

Pour deux raisons principales, il est difficile de prévoir quelles conséquences la crise sanitaire actuelle aura sur le secteur de l'assurance.

La première raison tient au caractère exceptionnel de cette crise qui a provoqué la mise à l'arrêt d'un grand nombre d'activités dans le monde ; de même l'absence de précédent ne permet pas d'en tirer des enseignements pertinents à ce jour.

La seconde est liée à la spécificité de notre activité qui consiste à redistribuer des primes collectées auprès d'une mutualité qui a cherché à se protéger contre certains risques qui font l'objet d'une définition contractuelle et d'une tarification spécifique et individualisée. Il importe de rappeler que l'engagement d'un assureur à l'égard de ses assurés ne saurait aller contractuellement au-delà des obligations, sous peine de mettre en péril son équilibre technique et financier et de ne plus être en mesure de faire face à ses engagements à l'égard des autres assurés.

ENOROMI MAGAZINE

Qu'est ce qui a été fait au sein de la société pour protéger aussi bien les employés que les clients ?

DR ANDREW GWODOG

À la suite de l'annonce des mesures gouvernementales de lutte contre la Covid-19, la SCG-Ré a pris les mesures de prévention ci-après : **création d'un Comité Covid-19, maintien des rémunérations des salariés, réaménagement des effectifs et horaires avec suspension des contrats non essentiels, mise au chômage technique des salariés porteurs de pathologie, dépistage de masse à la Covid-19, décontamination du siège social et des bureaux, campagne de prévention au moyen des affiches, accompagnement des salariés et de leur famille par la mise à disposition du médecin-conseil et des kits de prévention Covid-19 (masques, gels et gants), mise en place des conditions de télétravail, réduction des horaires de travail et covoiturage, etc.**

ENOROMI MAGAZINE

Pensez-vous que le secteur des assurances sera amené à revoir son modèle de fonctionnement pour permettre à ses clients sinistrés de relancer leurs activités ?

DR ANDREW GWODOG

Le débat se serait présenté différemment s'il ne s'agissait pas de reprocher aux assureurs de refuser d'aller au-delà de ce qui est contractuellement garanti, mais de participer à l'effort collectif en tant que secteur également atteint par la crise, en demandant de contribuer au Fonds de solidarité. Le secteur de l'assurance semble préservé par les effets de la crise qu'en partie, car le bilan d'un organisme d'assurance ne s'effectue pas en cours d'année, mais au vu d'un exercice entier.

Notre secteur accompagne l'économie en rendant possible des projets et des investissements qui n'auraient pas pu être entrepris sans une couverture assurantielle.

ENOROMI MAGAZINE

On a l'impression que le secteur des assurances est le mieux loti dans cette crise mondiale. Qu'en est-il réellement ?

DR ANDREW GWODOG

Malheureusement c'est pas le cas. Les difficultés économiques auxquelles les assurés sont confrontés peuvent les conduire à des situations qui vont entraîner une baisse de primes pour les assureurs et réassureurs. Malgré l'ampleur des mesures économiques prises par le gouvernement, pour éviter que la crise sanitaire soit suivie d'une crise économique, le secteur des assurances ne sera pas épargné. Il va enregistrer inéluctablement une baisse de la masse assurable au Gabon et dans le monde. Cette baisse sera supérieure à 5% et affectera nos résultats.

ENOROMI MAGAZINE

Vous êtes à la tête de la FEGASA depuis juillet 2018. Pouvez-vous nous parler de la feuille de route de votre mandat ?

DR ANDREW GWODOG

J'ai été élu par mes pairs en juillet 2018, mon mandat ainsi que celui des autres membres du bureau directeur expire ce mois de juillet. Il sera sans doute renouvelé lors de notre prochaine Assemblée Générale. Le bureau directeur de la FEGASA est composé statutairement d'un président, de deux vice-présidents et d'un Trésorier. Au quotidien, la gestion de notre Fédération incombe au Secrétaire Général. Notre Plan d'action était constitué des actions prioritaires suivantes :

- Le leadership du Gabon à l'international ;
- Le règlement diligent des sinistres à travers la mise en place du constat amiable
- La convention d'indemnisation signée entre les différents opérateurs ;
- La digitalisation du secteur ;
- Et en tant que partenaire de l'État, proposer de rendre obligatoire la souscription de quelques assurances Responsabilité civile telles que la RC construction, la RC des professions libérales ou la RC mandataires sociaux.

Pour les prochaines années, le marché gabonais va notamment impulser son développement, afin de revenir à la troisième place de la CIMA et retrouver un taux de croissance minimal de 5% par an.

De façon globale, le bilan de notre Plan d'actions est positif. L'assurance gabonaise a été sous le feu des projecteurs ces deux dernières années avec les innovations qu'elle a connues ; notam-



ment par la mise en place du constat amiable, le lancement de l'application de souscription d'assurance automobile en ligne « Assurenligne », l'organisation en février dernier de la 44e Assemblée générale de la FANAF qui a permis de porter à la tête de cette institution panafricaine Monsieur César EKOMIE-AFENE, la mise en place d'un Fonds de garantie automobile qui verra bientôt le jour et l'élaboration d'un plan de développement pour notre secteur de 2021 à 2030 qui sera soumis dans les prochains jours aux Autorités compétentes.

ENOROMI MAGAZINE

Vous avez porté avec succès la candidature du Gabon pour l'organisation de la dernière Assemblée générale de la FANAF avec en plus l'élection de notre compatriote César EM à la tête de l'organisation. Pouvez-vous nous en dire plus ?

DR ANDREW GWODOG

L'organisation de la 44e Assemblée générale par le Gabon débute par l'annonce de sa candidature à Kigali lors de la 42e Assemblée générale de la FANAF. En lice face aux autres marchés de la CIMA, le Gabon a dû convaincre pour les rallier diplomatiquement et politiquement à sa cause. Ce qui n'était pas gagné d'avance lorsqu'on sait que le Cameroun qui est le plus grand marché d'assurances d'Afrique Centrale était candidat et que le Gabon a abrité la dernière Assemblée générale de la FANAF 18 ans plus tôt en 2002.

La campagne s'est poursuivie à Tunis lors de la 43e Assemblée générale durant laquelle il a fallu négocier afin de faire adhérer le Cameroun à la candidature du Gabon ; et ainsi présenter une candidature unique pour l'Afrique centrale. Cette action d'adhésion du Cameroun a convaincu les autres marchés qui ont reconnu en cela le leadership du Gabon. ●

*Propos recueillis par
Christian BOUA*



Qui est Dr Andrew Gwodog ?

Marié, père de famille, chrétien et traditionaliste, Dr Andrew GWODOG a effectué ses études primaires, secondaires et universitaires au Gabon, au Cameroun et à Paris.

Premier Gabonais diplômé du cycle MST-A de l'Institut International des Assurances (IIA), il a occupé des fonctions managériales au sein des entreprises d'assurance et de réassurance gabonaises et africaines. Il est actuellement Président de la FEGASA et Administrateur-directeur général de la SCG-Ré.

Ancien membre du gouvernement, Chercheur-Associé, enseignant et chargé de cours d'assurances à l'Université Omar Bongo, Dr Andrew GWODOG est également très actif dans le domaine social, notamment avec l'Association Gabon 2025 « G25 », dont il est l'un des fondateurs et président d'honneur. Cette association multiplie des

actions en faveur des couches faibles de la population, dans les domaines de l'éducation, la santé, les activités génératrices de revenus.

Par ailleurs, « G25 » participe au développement du Gabon à travers ses nombreuses réalisations : Cité écologique « Edock-City » (Vifè), Tribune Joseph ONDO MENVIE (district de Sam); Complexe culturel Odzambo-gha (commune de Mitzi), etc.

En 2015, Dr Andrew GWODOG s'est inscrit au Programme DBA à Paris School of Business où il a soutenu brillamment sa thèse de doctorat sur le thème « Assurances et croissance économique en Zone CIMA-CEMAC » avant d'en faire son premier ouvrage en 2017. Ouvrage qui a remporté le Prix Jean Julien CO-DJOVI lors de la 44e Assemblée générale de la FANAF en février 2020.

LES ENTREPRISES S'ENGAGENT...





CONTRE LA COVID-19



TRANS'URB

Page 24



SEEG

Page 26

CHIOMA MANG

Le visage de UBA Gabon, engagée contre la Covid-19

Moins de deux semaines après la découverte du premier cas de Covid-19 dans le pays, UBA Gabon a été la première entreprise à proposer son soutien au gouvernement et aux populations en contribuant financièrement. Le 25 mars 2020, en effet, la filiale gabonaise de la United Bank For Africa (UBA) a émis au profit du gouvernement un chèque de 90 millions de FCFA dans le cadre de la riposte contre la pandémie du Coronavirus, confirmant ainsi son engagement dans la recherche du bien-être des Africains à travers le continent, et particulièrement au Gabon. Mme Chioma Mang, Directrice générale, revient sur ce geste de solidarité ainsi que sur l'adaptation de l'établissement bancaire dont elle a la charge à la situation de crise sanitaire actuelle.

ENOROMI MAGAZINE

Comment la filiale gabonaise du Groupe UBA se porte-t-elle en ces temps de crise sanitaire due au Coronavirus ? Quels sont les impacts de cette pandémie sur vos activités et vos résultats ?

CHIOMA MANG

UBA Gabon a, comme de nombreuses autres institutions, subi les impacts négatifs de la crise sanitaire mondiale que nous traversons. Toutefois, les différents choix stratégiques de ces dernières années au sein du Groupe et de la filiale nous ont permis d'être résilients. Naturellement, il y a eu une légère contraction de l'activité, cependant, nos objectifs globaux restent atteints.

ENOROMI MAGAZINE

Qu'est-ce qui a été fait au sein de votre Banque pour protéger aussi bien ses employés que ses clients face au risque de contamination ?

CHIOMA MANG

En tant que Dirigeante d'entreprise, ma priorité est bien entendu de préserver la santé de mes employés tout en garantissant un service adapté à ma clientèle ; efficace, sûr et continu.

Nous avons pu anticiper l'arrivée de ce fléau en organisant en interne, au plus fort de la crise en Chine, une cellule de crise, visant à nous préparer à l'éventualité de son arrivée sur le territoire. Cela nous a permis de réagir dès l'annonce du 1er cas en mettant en place les points suivants :

- Mise à disposition au sein de chacune de nos agences des solutions hydroalcooliques ;
- Régulation de l'accès à nos agences (vérification de la température à l'aide de thermoflash, port obligatoire du masque, limitation du nombre de clients à l'intérieur, marquage au sol et nou-

velle disposition des sièges pour faciliter la distanciation sociale, etc.) ;

- Sensibilisation régulière des employés et prestataires externes sur l'importance du respect des mesures et la transmission appropriée aux clients ;
- Révision des horaires d'ouverture de nos agences et de nos bureaux dans le respect des mesures gouvernementales notamment pour les horaires de travail et le couvre-feu ;
- Fermeture des agences le samedi, pour une désinfection hebdomadaire complète de nos espaces de travail.

De plus, nos agents ont reçu un kit renouvelable au besoin, incluant gants en latex, gel hydroalcoolique et masque.

Une campagne de dépistage a également été menée en interne afin de nous aider à identifier d'éventuels cas, mais surtout de rassurer nos agents sur leur statut.

ENOROMI MAGAZINE

Votre établissement a été le premier du pays à contribuer financièrement, à hauteur de 90 millions de FCFA, en vue d'appuyer les efforts des autorités gabonaises dans leur riposte contre la Covid-19. Pourquoi ce choix ?

CHIOMA MANG

Il nous a semblé crucial en tant qu'acteur de l'économie locale de participer à l'effort commun pour éradiquer ce mal. Ce don, au-delà de la simple assistance financière, matérialise notre soutien à la politique gouvernementale et des plus hautes autorités. Par ailleurs, UBA Gabon fait de l'assistance aux communautés et populations, un impératif pendant les moments de difficultés.

ENOROMI MAGAZINE

Ce geste de générosité a-t-il un sens particulier pour le Groupe UBA dont vous êtes l'ambassadeur au Gabon ?

CHIOMA MANG

Absolument. Le président du Groupe UBA, Tony O. Elumelu, a d'ailleurs dans cet esprit, déclaré : « Il s'agit d'un moment où nous devons tous jouer notre rôle. Cette épidémie mondiale doit unir les citoyens, les gouvernements et les chefs d'entreprise, et ce sans délai. Étant donné que le nombre de cas de coronavirus augmente rapidement au Nigéria et en Afrique, le secteur privé doit travailler main dans la main avec les différents gouvernements pour endiguer la propagation de cette pandémie mondiale. » C'est une pensée profonde et pleine de sens que je partage entièrement.

ENOROMI MAGAZINE

UBA Gabon a-t-elle prévu des mesures d'accompagnement pour certains de ses clients impactés par la crise ?

CHIOMA MANG

UBA est championne en matière de digitalisation et d'innovation dans le secteur bancaire. En vérité, la situation actuelle nous a simplement montré et confirmé que les choix que nous avons en amont pour ce qui concerne la digitalisation de notre offre commerciale étaient les bons. De ce fait, notre adaptation au nouveau contexte s'est faite de façon, assez rapide. Nous avons aussi très vite renforcé l'offre existante en ajoutant de nouvelles fonctionnalités et en nouant de nouveaux partenariats.

Pour ce qui concerne les mesures spécifiques prises, par exemple, pour les entreprises, nous nous sommes alignés et conformés sur les différentes mesures prises par le Gouvernement. Il est important de retenir que notre cellule de crise est en réflexion conti-

nue et nos équipes de commerciaux sont toujours à pied d'œuvre pour les assister au mieux.

ENOROMI MAGAZINE

Quel est aujourd'hui le degré d'implication de votre Banque pour la promotion et le développement de l'entrepreneuriat gabonais ? Comprenez-vous que certains se plaignent de ce que les établissements bancaires ne soutiennent que très peu les initiatives nationales ?

CHIOMA MANG

À UBA Gabon, nous avons un grand respect et un attrait tout particulier pour l'entrepreneuriat, de par le parcours de notre Fondateur Tony Elumelu et de son Programme TEF que notre filiale accompagne au Gabon

(depuis son lancement). Évidemment, nous accompagnons les entreprises en général et les petites entreprises en particulier, en respectant les règles prudentielles inhérentes à notre secteur d'activités. Pour ce qui concerne les critiques faites au secteur, nous invitons les entrepreneurs à une gestion plus orthodoxe de leurs entreprises pour une plus grande traçabilité, qui permettrait un accès plus facile aux crédits.

ENOROMI MAGAZINE

UBA Gabon a-t-elle des projets en dépit de la crise sanitaire actuelle ? Lesquels sont-ils ?

CHIOMA MANG

Évidemment, nous avons des projets et la crise sanitaire actuelle ne sau-

rait nous empêcher de les mettre en œuvre. Notre institution appartient à un groupe panafricain vieux de 70 ans qui a réussi son implantation à travers le continent tout en démontrant son savoir-faire sur les marchés financiers sophistiqués comme la France, le Royaume-Uni et les États-Unis. Cela est pour beaucoup dû à sa capacité à se renouveler et à offrir toujours des services au plus proches des besoins de sa clientèle. De nouvelles collaborations sont à prévoir, de même que le perfectionnement de notre offre de services, et l'extension de notre maillage en termes de réseau. Naturellement, nous allons toujours répondre positivement aux sollicitations du pays, de ses autorités et de ses populations. ●

*Propos recueillis par
Griffin ONDO*



Ils ont dit...

« Sans attendre l'appel du gouvernement à la solidarité nationale, votre banque UBA a décidé promptement de manifester sa solidarité avec le gouvernement et avec le peuple gabonais dans cette épreuve. Par le geste que vous posez, vous ouvrez le chapitre des contributions financières à la solidarité et vous rejoignez d'autres entreprises citoyennes qui apportent déjà leur contribution en équipements. »

Julien Nkoghe Bekale,
Premier ministre du Gabon

« Nous saluons les efforts des gouvernements et nous sommes disposés à collaborer et à contribuer avec nos ressources à l'effort collectif, qui permettra une riposte rapide et efficace contre la pandémie. »

Tony O. Elumelu,
Président du Groupe UBA



Autorité Administrative
Zone Economique Spéciale
de Nkok



Le guichet unique

Un Ensemble de 22 administrations opérationnelles

- Direction Générale des impôts
- Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects
- Agence Nationale de la Promotion des Investissements
- Conseil Gabonais des Chargeurs
- Directions Générale de la Concurrence et de la consommation
- Direction Générale des Forêts
- Direction Générale des Industries, du Commerce du bois et de la valorisation des Produits Forestiers
- Direction Générale de l'Industrie et de la Compétitivité
- Direction Générale du Commerce
- Direction Générale de l'Environnement et de la Protection de la Nature
- Centre National Anti-pollution
- Office National de l'Emploi
- Caisse Nationale de Sécurité Sociale
- Direction Générale du Travail, de la main d'œuvre et de l'Emploi
- Direction Générale de la Documentation et de l'Immigration
- Agence Nationale de l'Urbanisme, des Travaux Topographiques et du Cadastre
- Agence Gabonaise de la sécurité alimentaire
- Direction Générale de la statistique
- Agence Gabonaise de Normalisation
- Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale
- Ministère des Affaires Etrangères
- Trésor Public



Rejoignez-nous sur
@ZERPdeNkok



Suivez-nous sur
@Zesnkok

Zone Economique Spéciale de Nkok
Immeuble du Guichet Unique
B.P.: 19134 Libreville - Gabon
www.aazerp.ga

SÉVERIN ANGUILÉ

**DG de la CNAMGS,
dit tout du fonds
personnel du
Chef de l'État au
profit de la santé
des GEF**

En vue de garantir la prise en charge complète des services de santé des Gabonais économiquement faibles (GEF) pendant toute la période de la Covid-19, le chef de l'État a mis en place un fonds personnel doté de 2,1 milliards de francs CFA. Désignée gestionnaire délégué dudit fonds, la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (CNAMGS), à travers son directeur général Séverin Anguilé, revient sur les mécanismes de fonctionnement de cette aide.

ONE GABON

Quels sont les bénéficiaires du Fonds de solidarité du chef de l'État ?

SÉVERIN ANGUILÉ

Les bénéficiaires de ces mesures sont les Gabonais économiquement faibles (GEF) inscrits à la CNAMGS, titulaires d'une carte GEF, un récépissé ou un duplicata. Donc, les GEF, les populations ayant un revenu inférieur au SMIG, sont bénéficiaires de ce fonds du président de la République.

ONE GABON

Comment se passe la prise en charge financière des soins médicaux ?

SÉVERIN ANGUILÉ

Si vous êtes un GEF et régulièrement inscrit à la CNAMGS, vous vous rendez dans un centre agréé pour une consultation, un examen, une hospitalisation ou pour prendre des médicaments, vous allez être reçu et servi, vous n'avez rien à payer. La CNAMGS prend en charge les 80% et les 20% restants sont pris en charge par le fonds personnel du président de la République.

ONE GABON

Les coûts des soins seront-ils pris en charge aussi bien dans le privé que le public ?

SÉVERIN ANGUILÉ

Oui, vous serez pris en charge aussi bien dans le public que dans le privé. Les structures publiques pratiquent généralement des prix moins élevés que dans le privé. En revanche, si vous vous rendez dans une structure publique pour des soins, une consultation, une hospitalisation ou des examens, vous serez pris en charge totalement. En vous rendant par contre dans une structure privée, vous aurez à prendre en charge la différence entre le prix du secteur public et celui du privé, appelé dépassement d'honoraires.

ONE GABON

Cette mesure fonctionnera-t-elle également à l'intérieur du pays ?

SÉVERIN ANGUILÉ

Le président de la République n'a pas restreint cette mesure uniquement au Grand Libreville. Depuis le 27 avril, cette mesure s'applique uniformément à l'ensemble du Gabon. Et les délégations de la CNAMGS se chargent de la mise en application de cette mesure à l'intérieur de chaque province.

ONE GABON

Quid des médicaments non pris en charge par la CNAMGS ?

SÉVERIN ANGUILÉ

Les médicaments qui ne figurent pas dans la liste de la CNAMGS ne seront pas pris en charge, ni par la CNAMGS, ni par le fonds personnel du président de la République. Les prestations de santé et médicaments pris en charge par la CNAMGS sont ceux exclusivement renseignés dans la liste des papiers de soins et prestations de santé. Nous avons sensibilisé les médecins afin qu'ils prescrivent de préférence aux GEF, la liste des médicaments et prestations de santé de la CNAMGS.

ONE GABON

Je viens de perdre mon emploi, suis-je concerné par cette mesure ?

SÉVERIN ANGUILÉ

Si avant le 27 avril, date de la prise d'effet de cette mesure, vous étiez un salarié inscrit à la CNAMGS et que vous êtes désormais chômeur, vous pouvez bénéficier de cette mesure à condition que vous soyez détenteur d'une carte GEF, un récépissé ou un duplicata portant la mention GEF.

ONE GABON

Pendant combien de temps le fonds sera-t-il opérationnel ?

SÉVERIN ANGUILÉ

Dans son annonce du 17 avril, le président de la République a prévu que le fonds serait opérationnel pour une durée de six mois. Cette durée coïncide avec la crise sanitaire et sociale liée au Covid-19 qui sévit actuellement au Gabon.

ONE GABON

Un GEF non inscrit à la CNAMGS est-il concerné par cette mesure ?

SÉVERIN ANGUILÉ

Pour bénéficier de cette mesure, il faut être impérativement immatriculé à la CNAMGS. ●

*Propos recueillis par
Stevie MOUNOMBOU*

*Interview réalisée par ONE Gabon,
avec le service Communication de la
CNAMGS*



TRANS' URB

Le N°1 du transport investit la ville

Figurant parmi les trois compagnies, dont deux publiques et une privée, choisies par le gouvernement pour mettre en œuvre la mesure de gratuité du transport terrestre dans le Grand Libreville dès l'entrée en vigueur du confinement total, le 12 avril 2020, TRANS'URB remplit parfaitement ses missions dans le strict respect des mesures barrières. Un exploit d'autant plus étonnant que la société de transport en commun n'avait pas officiellement lancé ses activités. Sur le terrain pourtant, elle mène, aux côtés du gouvernement, la lutte contre la Covid-19, en permettant notamment de limiter les risques de contamination que représentent les transports en commun en cette période de crise sanitaire. Les commentaires positifs des usagers témoignent du savoir-faire de la cadette des structures publiques qui a ravi sa place de numéro 1 à son aînée, la Société gabonaise de transport (Sogatra).

Depuis le mois d'avril 2020, impossible de ne pas le remarquer, les populations gabonaises voient avec satisfaction des bus flambant neufs de la société TRANS'URB circulant dans la quasi-totalité des rues de la capitale gabonaise.

Nouveaux bureaux, murs immaculés, c'est au 6^e étage de l'immeuble Diamant 2 du Centre-ville à Libreville que vous pourrez rencontrer Monsieur Joël Lehman Sandoungout, Directeur général de cette nouvelle société de transport en commun.

Pour faire face à l'explosion démographique des populations urbaines gabonaises, le gouvernement gabonais a entériné la création de cette société de transport dont l'ambition demeure le transport du plus grand nombre dans des conditions de qualité, de sécurité et de confort.

Société d'État avec Conseil d'Administration créée par l'ordonnance N° 00006/2020 du 31 janvier 2020, c'est une flotte moyenne de 280 bus, qui desservent en moyenne 120 quartiers au quotidien dans les communes de Libreville et d'Owendo. À titre de comparaison, ses prédécesseurs, Sogatra et Trans-Akanda, possèdent respectivement 25 et 10 bus qui desservent les communes des PK 5/ PK 12 et celle d'Akanda.

Conformément aux instructions du Président de la République, son Excellence Ali Bongo Ondimba, et en riposte à la propagation de la pandémie de la Covid-19, il a été instauré la gratuité du transport au sein de toutes les sociétés de transport en commun. À l'instar des autres sociétés, depuis le 4 avril 2020, les bus TRANS'URB transportent gratuitement les populations sur l'ensemble de la capitale gabonaise. C'est ainsi que la société a transporté plus d'un million de passagers entre avril et juin 2020 dans les communes de Libreville et d'Owendo.

Toujours en ligne droite avec les hautes instructions du Président de la République, les mesures sanitaires au sein des bus sont scrupuleusement respectées par l'instauration des mesures barrières telles que la distanciation sociale entre les sièges des bus, le port obligatoire du masque et l'application du gel hydroalcoolique avant l'accès au bus par tous les passagers.

Ajouté à cela, et en soutien aux personnels « au front » de la lutte contre la Covid 19, des bus TRANS'URB sont affectés au transport des personnels des administrations essentielles telles que les Ministères de la Santé, de la Défense, des Solidarités, pour ne citer que ceux-là.

Pour faire face à la forte demande des populations en matière de transport en commun, la société a priorisé le recrutement supplémentaire d'une centaine de chauffeurs et aménagé des locaux provisoires de sa base technique sise à Owendo.

Comme l'indique le Directeur général, Monsieur Joël Lehman Sandoungout, « en période Covid-19, et pour respecter les mesures barrières, notre capacité d'accueil initiale de 64 places par bus a été divisée par 3, ce qui nous conduit à augmenter le nombre de bus en circulation et de chauffeurs ». C'est ainsi que le 6 juin 2020, une offre de recrutement national de près de 100 chauffeurs détenteurs des permis C, D et E a été diffusée dans le quotidien national « L'Union ».

Par conséquent, c'est près de 340 collaborateurs, dont l'essentiel se compose de chauffeurs, qui œuvrent au quotidien au transport des populations gabonaises.

Toujours selon le Directeur général, « avec l'arrivée de la crise sanitaire de la Covid-19, le monde vit une période inédite sans précédent, et

nous l'espérons tous, qui devra être temporaire. Nous préparons donc « l'après-Covid-19 » avec le lancement de la phase commerciale des bus TRANS'URB qui se matérialisera par la création de plus de 700 emplois et de tout ce que cette dernière apportera en termes d'efficacité, de modernité et d'innovations à l'attention des populations gabonaises ».

In fine, TRANS'URB a l'ambition d'être une structure pérenne afin de faciliter la mobilité des populations du Grand Libreville. TRANS'URB doit assurer une mission de service public avec pour attributs : la continuité, l'universalité, l'adaptabilité et l'égalité. ●

P-B





LA SEEG

allège le poids des ménages

Pour soutenir les ménages impactés par l'arrêt des activités décidé dans le cadre de la riposte contre le coronavirus, le Président de la République a annoncé en avril la gratuité des consommations d'eau et d'électricité pour plusieurs milliers de ménages dans le Grand Libreville. Pour la mise en œuvre de cette mesure, le gouvernement a travaillé en collaboration avec la Société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG). La première phase a bénéficié à une bonne partie des clients SEEG, la seconde quant à elle a été restreinte aux Gabonais économiquement faibles (GEF) classés dans la catégorie des clients sociaux de la SEEG. En deux mois, plusieurs milliers de ménages ont vu leurs charges considérablement allégées.

Dans le but de permettre aux populations gabonaises de faire face aux effets socioéconomiques du coronavirus qui, au plus fort de la crise sanitaire, a induit au confinement du Grand Libreville, le Président de la République a instruit le gouvernement, en collaboration avec la SEEG, de mettre en œuvre la mesure de gratuité des consommations d'eau et d'électricité dès avril 2020. Plusieurs ménages ont donc bénéficié de crédits de 15 000 francs CFA pour l'eau et 20 000 francs CFA pour l'électricité. Dans sa première phase, cette mesure présidentielle a concerné, en période de confinement total, l'ensemble des clients particuliers ayant souscrit un abonnement basse tension dont la puissance est inférieure ou égale à 6 kWh, soit 248 200 abonnés.

Pour la gratuité de l'eau, ce sont tous les clients particuliers qui en ont bénéficié sans distinction du type d'abonnement. Selon les chiffres de la SEEG et du ministère de l'Énergie et des Ressources hydrauliques, cette opération a coûté 7 milliards 255 millions 10 mille francs CFA.

Dans le cadre de la poursuite de cette mesure présidentielle, la seconde phase a été lancée le 25 mai 2020. Si les mêmes sommes ont été allouées aux crédits, celle-ci n'a concerné que les ménages appartenant à la catégorie des clients sociaux ayant une consommation d'eau ne dépassant pas 15 m³/mois et ayant une consommation d'électricité maximale inférieure ou égale à 3 kWh. Cela a représenté selon les estimations de la SEEG, 44 197 abonnés en eau et 115 951 en électricité pour un montant de 2 milliards 981 millions 975 mille francs CFA en période de confinement partiel.

Cette seconde phase a donc permis à l'État de réaliser des économies es-

timées à plus de 4,018 milliards de francs CFA par rapport à la première phase. Les critères de sélection s'étant imposés pour cette seconde phase de gratuité n'ont pas manqué de créer quelques frustrations parmi les premiers bénéficiaires. Pascal Houangni Ambouroue, le ministre de l'Énergie et des Ressources hydrauliques, avait néanmoins expliqué que ces critères se justifiaient par la levée de l'état d'urgence sanitaire et le passage du confinement total au confinement partiel, donc par la reprise des activités pour la plupart des bénéficiaires.

Toutefois, tenant compte du stress hydrique qui impacte plusieurs zones de la capitale et ses environs, certains quartiers du Grand Libreville bénéficient de l'opération de distribution d'eau potable initiée par le gouvernement et son partenaire.

Des camions-citernes avec plateaux spécialement équipés effectuent la rotation de 7h30 à 17h30, tandis que des dispositifs d'appoint pour lavage des mains sont installés dans les zones à forte influence de 40 quartiers de Libreville. Cette opération, à ce jour s'étend également sur Port-Gentil et Franceville.

En somme, les charges de milliers de ménages ont connu une légère baisse en l'espace d'un et deux mois, et aujourd'hui, pour atténuer les difficultés d'approvisionnement en eau potable alors que la crise sanitaire demeure, un plan d'urgence a été mis en place pour améliorer la desserte en eau. Ceci, en attendant la fin des travaux relatifs aux projets Ntoun7 et CimGabon2. ●

AIMK



Opération Mains propres

Mise en application par les populations l'une des principales dispositions d'hygiène préconisées par l'Organisation Mondiale de la Santé #OMS, à savoir se laver fréquemment les mains avec de l'eau et du savon.

Descriptif des actions

1• Distribution d'eau potable dans certains quartiers de Libreville répartis sur 4 zones. Rotation de 7h30 à 17h30 pendant 30 jours avec camions plateau spécialement équipés.

ZONE NORD (1)	ZONE NORD (2)	CENTRE (3)	SUD (4)
Quartiers	Nzeng Ayong Milonsi Akébé OFNACOM		Beau Séjour
OKola Auberge	Nzeng Ayong MBELE Kinguéle Marché		Damos (Entrée FPN)
Amissa (Après la fondation)	Ondogho plateau	Toulon	Bizango rails
Cap caravane	Bel Air	Plaine Niger	Ecole publique Akournam 1
CES Avormbam.			Cité SNI Owendo
			Cité Octra

2• Dispositif d'appoint pour lavage des mains dans les zones à fortes influence.

Cette action concerne 40 quartiers sur Libreville.

Des cubitainers de 1m³ sur support métallique installés à 40 endroits en service de 7h30 à 17h30 pendant 30 jours équipés d'un distributeur d'eau à infra-rouge qui évite toute manipulation de robinet, distributeur de savon liquide et de mise à l'égout avec désinfection.

Dossier



BANQUE ALIMENTAIRE

Échos favorable à la solidarité nationale.

30

Hugues MBADINGA MADIYA

L'homme en amont de l'aide alimentaire

34

Banque Alimentaire

Prisca Nlend Koho, aux commandes de l'opération de distribution

36

Noureddin BONGO VALENTIN

L'acte de solidarité étendue dans l'hinterland

DOSSIER



HUGUES MBADINGA MADIYA

L'homme en amont de l'aide alimentaire

En première ligne de la riposte contre l'épidémie de coronavirus au Gabon, notamment contre son impact sur le quotidien des populations les plus vulnérables, le ministère du Tourisme, du Commerce, des Petites et moyennes entreprises et de l'Industrie mène l'action sociale dans le cadre de la matérialisation de l'aide alimentaire initiée par le Chef de l'État, à travers la création de la Banque alimentaire. À pied d'œuvre depuis le mois d'avril, Hugues Mbadinga Madiya précise dans cette interview les contours de la mission qui lui a été confiée, qui va de la prospection des entreprises à la collecte des dons, en passant par le stockage, avant la distribution des denrées alimentaires par sa collègue ministre des Solidarités nationales.

ENOROMI MAGAZINE

Dès le 12 mars 2020, le pays entier a été surpris par la Covid-19 avec son corollaire de doutes et d'inquiétudes. Comment avez-vous personnellement vécu la situation ?

HUGUES MBADINGA MADIYA

Comme pour beaucoup d'autres compatriotes, cela a été un choc. La vitesse de propagation, le nombre immédiat de décès dans d'autres pays, tous, ces facteurs avaient déjà contribué à créer la psychose. Cependant en tant que commis de l'État, il était clair, qu'il nous fallait monter au créneau et très vite nous organiser pour nous assurer de protéger au mieux la population de cette pandémie. Ce que nous avons fait.

ENOROMI MAGAZINE

Il vous a été confié la responsabilité de veiller à l'approvisionnement et à la collecte des dons alimentaires au profit des plus vulnérables. Comment cette opération a-t-elle été menée par votre ministère ?

HUGUES MBADINGA MADIYA

Dans le cadre du plan de lutte contre la Covid-19, le Président de la République, Chef de l'État son Excellence Ali Bongo Ondimba a dans son discours à la Nation du 03 avril 2020, annoncé la création d'une Banque Alimentaire (BA) au profit des couches sociales les plus vulnérables de la société. J'ai à cet effet, donné des instructions à la Direction générale du Commerce afin qu'elle procède à l'opération de collecte des dons auprès opérateurs économiques. Ladite opération a été organisée ainsi qu'il suit, la mise en place :

- D'une Cellule Prospection, chargée de l'identification des entreprises privées et publiques et de la promotion de la Banque alimentaire auprès de ces dernières. C'est elle qui a orienté les donateurs sur les produits attendus ;

- D'une Cellule Accueil et renseignement, chargée d'orienter et d'informer les usagers selon leurs besoins ou attentes. Elle dispose en son sein d'un numéro vert, le 1435 ;
- D'une Cellule collecte, stockage et traçabilité des dons, chargée de la réception des dons collectés et du transfert au Ministère des Solidarités. Elle travaille conjointement avec les équipes des Solidarités et de l'AGASA au lieu de stockage pour suivre la gestion des stocks, alerter la Direction générale du Commerce sur toutes éventuelles ruptures de produits ;
- D'une Cellule reporting, chargée de la transcription régulière des données par entreprises, par produits et par valeur mercantile.

ENOROMI MAGAZINE

Vous interveniez visiblement en amont des activités de la Banque Alimentaire. Comment s'est passée, sur le plan pratique, la collaboration entre le ministère dont vous avez la charge et celui des solidarités nationales ?

HUGUES MBADINGA MADIYA

La mise en place et la gestion de la banque ont obéi à un processus bien déterminé qui a permis une collaboration effective de différentes Administrations. En effet, la collecte auprès des opérateurs économiques est assurée par la Direction générale du Commerce, la vérification de la qualité des produits par l'AGASA et la distribution aux ménages par le ministère en charge des solidarités.

ENOROMI MAGAZINE

Finalement, de combien cette opération a-t-elle bénéficié en termes de dons, et était-ce suffisant pour couvrir toutes les zones ciblées ?

HUGUES MBADINGA MADIYA

L'appel du Chef de l'État à la solidarité nationale a eu un écho favorable élargissant ainsi la cible initialement visée. En termes de bilan, nous avons enregistré pour le pan qui nous concernait, une contribution en dons alimentaires de quatre-vingt-deux (82) entreprises citoyennes et particuliers correspondant à un tonnage de huit cent trente-quatre mille neuf cent soixante-quinze (834 975), soit une valeur monétaire d'un milliard cinquante-deux millions deux cent soixante-sept mille huit cent trente-quatre mille (1 052 267 834) F CFA.

ENOROMI MAGAZINE

On vous a quelquefois vu aux côtés de votre collègue en charge des solidarités nationales, descendre sur le terrain pour distribuer l'aide alimentaire. Était-ce nécessaire pour vous de vous impliquer personnellement, et pourquoi ?

HUGUES MBADINGA MADIYA

Oui, absolument ! Pour la simple et unique raison que le pays à l'instar de la Communauté internationale vivait là une crise sans précédent. La psychose avait gagné les consciences. Il nous fallait rassurer. Chaque membre du gouvernement selon son pan, s'est attelé à jouer sa partition...nous ne pouvions pas être en reste. Cela fait partie des devoirs citoyens qui incombent aux personnalités que nous sommes. Les garants de l'utilité publique doivent pouvoir, en tant de crise, être au front, rassurer les populations qu'elles ne sont pas seules. Cette instruction du Président de la République, Chef de l'État, transmise aux chefs de Départements que nous sommes par Monsieur le Premier Ministre Chef du Gouvernement, se devait d'être respectée.

ENOROMI MAGAZINE

Dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire actuellement, votre département ministériel a également la

DOSSIER

responsabilité d'assurer l'approvisionnement des provinces en produits de première nécessité malgré le confinement imposé au Grand Libreville. Vous y êtes visiblement parvenu jusque-là. Comment procédez-vous? quelles sont les quantités acheminées jusqu'ici ?

HUGUES MBADINGA MADIYA

Depuis, l'apparition de la Covid-19, des mesures ont été prises par le gouvernement afin de garantir la protection des populations. Ces mesures, au nombre desquelles la fermeture des frontières ont fait apparaître quelques troubles dans le commerce de certains produits de première nécessité.

Pour y remédier, le gouvernement a mis en place le Comité interministériel pour le Suivi de l'Approvisionnement des Marchés et Commerces en Biens de Première Nécessité sur l'étendue du territoire national.

Une stratégie d'approvisionnement du Grand Libreville et de l'intérieur du pays a été mise en place, notamment par la vérification des stocks par les brigades de surveillance, la mise en place d'une plateforme (DGC/transporteur/fournisseurs) et la facilitation de l'obtention des laissez-passer pour le transport frontalier et interurbain.

ENOROMI MAGAZINE

L'un des secteurs parmi les plus impactés par la Covid-19, et dont vous avez aussi la charge : le Tourisme. Comment se porte-t-il et qu'est-ce qui a été fait par votre Département en faveur des acteurs dudit secteur ?

HUGUES MBADINGA MADIYA

Vous l'avez dit, le Tourisme est certainement le secteur qui aura été ravagé de plein fouet par cette crise sanitaire. Vous le savez certainement, les mesures gouvernementales prises concernaient tous

Cette stratégie a permis d'acheminer plusieurs produits alimentaires sur les marchés du Grand Libreville et des Provinces. Nous pouvons résumer cet acheminement ainsi qu'il suit :	
SUCAF	
Produit : Sucre	Quantité (tonnes) : 1000
SMAG	
Produit : Farine	Quantité (tonnes) : 850
CECA-GADIS	
Produit : Produits divers (lait, sardine, pâtes alimentaires, etc.)	Quantité (tonnes) : 2368,232
COOPERATIVES Manioc	
Produit : Manioc	Quantité (tonnes) : 398
COOPERATIVES Banane	
Produit : Banane	Quantité (tonnes) : 1740

les Départements ayant un pan sectoriel en rapport avec la vie des entreprises, des PME, PMI, TPE. Puisqu'il s'agit d'abord d'accompagnement, le ministre des Finances s'est retrouvé le principal interlocuteur des différents opérateurs.

Ainsi, environ 175 entreprises ont pu bénéficier d'un accompagnement bancaire pour faire face aux effets de la crise. Le reste, notamment celles du secteur dont j'ai la charge, sont restées en retrait. C'est fort de ce constat que j'ai choisi de répondre récemment à l'invitation de l'HOKANO network meeting live, avec

l'objectif d'encourager les entreprises à bien vouloir faire valoir leurs dossiers auprès des banques pour bénéficier d'un accompagnement. J'ai renouvelé l'exercice sur le plateau du «Grand Mbandja», une émission bien connue du public sur la chaîne nationale gabonaise, avec toujours ce message : « Osez vous présenter auprès des banques, car l'objectif aujourd'hui c'est de survivre à la crise, quitte à se réinventer ». ●

*Propos recueillis par
Griffin ONDO*

*Interview réalisée en collaboration avec
la Direction générale du Commerce.*



Think different

REGARDEZ LE MONDE
AUTREMENT

Print · Édition · Web · Vidéo

+241 (0)77 28 15 77

DOSSIER

BANQUE ALIMENTAIRE

Prisca NLEND KOHO, aux commandes de l'opération de distribution



Officiellement touché par le coronavirus le 12 mars 2020, avec la déclaration de son premier cas confirmé, le Gabon, de même que d'autres pays impactés, a pris un certain nombre de mesures visant aussi bien à lutter contre la propagation de la maladie qu'à soutenir les populations fragilisées par les restrictions imposées par le gouvernement dans le cadre de sa riposte. Parmi les mesures d'accompagnement des populations pendant la durée de la crise sanitaire ayant conduit à l'arrêt de plusieurs activités, le Président de la République a initié une Banque alimentaire, dont l'effectivité sur le terrain a été confiée à Prisca Nlend Koho, la ministre des Solidarités nationales, pour ce qui est de la distribution des kits et des bons d'achat alimentaires aux familles les plus fragiles du Grand Libreville.

L'initiative a débuté timidement, avec quelques incidents d'une relative importance et que le gouvernement a lui-même reconnus. Chargée de la distribution des kits et des bons d'achat alimentaires sur le terrain, la ministre des Solidarités nationales n'a pas moins rectifié le tir au bout d'une semaine après le lancement effectif des activités de la Banque alimentaire, en avril dernier. Ce qui a permis d'observer très vite une certaine montée en régime dans le travail des équipes.

Ainsi, sur les deux dernières semaines d'exercice de la Banque alimentaire, les équipes du ministère des Solidarités nationales et les bénévoles ont distribué 89 909 bons d'achat, impactant 442 255 ménages dans les communes de Libreville, Akanda, Owendo, Pointe-Denis (le Grand Libreville). Des chiffres déjà bien plus impressionnants que ceux des deux premières semaines, à l'issue desquelles 54 517 bons d'achat ont été distribués pour un peu moins de 49 000 ménages impactés.

Au 27 mai 2020, 10 455 kits alimentaires avaient déjà été distribués, impactant 62 910 personnes. Une

opération dantesque qui a conduit les «troupes» de Prisca Nlend Koho au cœur de la réalité difficile de nombreuses familles gabonaises, comme au PK7 et à Kingué où la membre du gouvernement a elle-même dirigé les opérations. Au départ, prévues exclusivement pour les nationaux, les opérations de la Banque alimentaire se sont étendues aux expatriés. C'était notamment le cas à la Pointe-Denis, dernière étape de toute la campagne. Environ 400 kits alimentaires y ont été distribués, dont 80 aux ressortissants de pays étrangers vivant dans les trois villages de cette presqu'île.

Tous les Gabonais n'ont pas été atteints, mais les chiffres témoignent du travail de fourmi abattu par Prisca Nlend Koho et ses équipes. Des files d'attente interminables étaient d'ailleurs visibles devant les magasins Cega-Gadis, qui recevaient les bénéficiaires des bons alimentaires. Pour un rendement plus efficient, le ministère des Solidarités nationales a entrepris d'établir un fichier réel des Gabonais économiquement faibles (GEF). Des fiches étaient présentées aux chefs de famille lors de la distribution des bons d'achat à cet effet.

Ce fichier permettrait considérablement d'éviter de nouveaux couacs.

Pour l'atteinte de l'objectif qui lui a été assigné, Prisca Nlend Koho pouvait compter sur plus de 1000 agents de distribution, répartis en deux grandes brigades opérant par arrondissement. Au dépôt d'Owendo, 100 manutentionnaires étaient commis au déchargement des vivres et la constitution des kits à distribuer aux populations. Un numéro vert, le 1441, était également disponible, recevant plus de 6800 appels de personnes qui soumettaient des griefs et indiquaient des zones non couvertes.

Un véritable travail d'orfèvre qui est, à ce jour, l'une des mesures d'accompagnement dont le gouvernement peut s'enorgueillir depuis la survenue de la pandémie au Gabon. Par souci de transparence, Prisca Nlend Koho s'est présentée à la Commission nationale de lutte contre l'enrichissement illicite (CNLCI). Cette banque alimentaire aura définitivement servi à la mettre en lumière. ●

Uriel ABAGA



DOSSIER



NOUREDDIN BONGO VALENTIN

L'acte de solidarité étendu dans l'hinterland

S'étant senti concerné par l'appel à la solidarité et à l'entraide lancé en avril 2020 par le président de la République, Nouredin Bongo Valentin a fait partie des personnes qui, à titre personnel, y ont répondu favorablement en contribuant aussi bien matériellement que financièrement au profit des plus vulnérables. Le coordinateur général des Affaires présidentielles a apporté une aide alimentaire aux populations des 143 localités du pays.

Dans son adresse à la Nation, le 17 avril 2020, le président de la République, Ali Bongo Ondimba, a lancé un appel à la solidarité auprès des Gabonais de divers horizons et de toutes les catégories socioprofessionnelles afin de venir en aide aux populations vulnérables en cette période de pandémie du Coronavirus.

« En ces temps difficiles, la solidarité et l'entraide, profondément ancrées dans nos valeurs, doivent être un mot d'ordre. Que ce soit moi, vous, nous

tous ensemble, offrons notre soutien aux personnes les plus vulnérables », avait déclaré le chef de l'État.

Interpelé par ce message comme plusieurs autres Gabonais, le coordinateur général des Affaires présidentielles, Nouredin Bongo Valentin, en bon citoyen, ne pouvait pas être en marge de cet appel à la « solidarité nationale ».

En effet, il a offert un important don de produits alimentaires aux populations économiquement faibles du

Grand Libreville et de l'intérieur du pays, après l'annonce faite par Ali Bongo Ondimba de la création d'un fonds personnel doté de 2,1 milliards de francs CFA pour permettre aux Gabonais économiquement faibles (GEF) répertoriés à la CNAMGS de bénéficier gratuitement des services de santé pendant six mois.

Ce don était essentiellement composé de sacs de riz parfumé de 50 kg, de bidons d'huile, de boîtes de lait, de paquets de sucre et de vivres frais. ●●●

DÉPUTÉS ET MAIRES MIS À CONTRIBUTION

Dans une correspondance adressée le 21 avril au président de l'Assemblée nationale, Faustin Boukoubi, Nouredin Bongo Valentin l'avait informé en effet de la mise à disposition de l'institution de 1 223 tonnes de vivres au total destinés aux Gabonais les plus impactés par les mesures édictées par les autorités visant à limiter la propagation de la Covid-19. Un courrier de même nature a été également envoyé aux différents maires du Gabon, chargés de la distribution auprès des populations cibles.

« Il est de notre devoir de faire tout ce qui est en notre pouvoir, dans la limite de nos moyens, pour aider nos concitoyens en ces temps difficiles. Nos populations attendent des gestes forts, et nous nous devons de répondre présents dans ces cas de détresse parfois extrême. Partout où cela est possible, nous devons continuer d'assurer le maintien de nos activités d'accès à l'eau, à l'hygiène, à la santé et à l'aide alimentaire, pour ne citer que celles-là, afin de ne pas délaisser ceux qui en ont le plus besoin. C'est notre mandat, notre devoir », a-t-il adressé dans sa correspondance.

L'aide alimentaire qui devait être « répartie équitablement » à l'ensemble des 143 députés et distribuée aux populations de leurs sièges respectifs, en collaboration avec les différents maires, était constituée de 715 tonnes de riz, 72 tonnes de poissons, 286 tonnes d'huile, 7 tonnes de sucre et de 143 tonnes de savon.

PLUSIEURS MÉ- NAGES IMPACTÉS DANS LE GRAND LIBREVILLE ET À L'INTÉRIEUR DU PAYS

L'appui en denrées alimentaires et produits d'hygiène du coordonnateur général des Affaires présidentielles est parvenu à plusieurs ménages du Grand Libreville et de l'intérieur du pays. Malgré la mise en place par le gouvernement de la Banque alimentaire dirigée par le ministère en charge des Solidarités nationales, le don du Coordonnateur général a permis à plusieurs ménages d'Owendo, Akanda et Libreville de tenir lors du confinement total du Grand Libreville. Il en est de même pour les Gabonais économiquement faibles de l'intérieur du pays.

À Mbigou dans la province de la Ngounié (sud du pays), notamment, plus de 1 000 familles en détresse sociale ont bénéficié des kits alimentaires offerts par le coordonnateur général des Affaires présidentielles.

Aussi, dans sa correspondance adressée aux députés et aux maires, Nouredin BONGO VALENTIN les a-t-il appelés à la sensibilisation de la population aux bonnes pratiques d'hygiène et aux gestes barrières ainsi qu'au respect des mesures préventives édictées par le gouvernement pour une meilleure protection des populations menacées.

LES PORTGENTILLAIS SERVIS JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE

À Port-Gentil, au sud-ouest du Gabon, le don du jeune collaborateur du chef de l'État est en appui depuis le mois de juin à l'opération de distribution des kits alimentaires initiée trois mois plus tôt par le jeune PDG du Groupe Impact Environnement Gabon (IEG Holding), Marc Logan Tchango.

En effet, au terme d'une période de trois mois au cours de laquelle il aurait consacré 60% de son salaire pour apporter une aide alimentaire aux populations vulnérables de la capitale économique, Marc Logan Tchango va désormais bénéficier du soutien du coordonnateur général des affaires présidentielles. Celui-ci s'est engagé à appuyer l'initiative qui devrait désormais se poursuivre jusqu'en décembre prochain.

« Le coordonnateur général des affaires présidentielles, qui s'était par ailleurs déjà mobilisé en faisant distribuer à l'échelle nationale des denrées alimentaires au bénéfice des plus nécessiteux [...] s'est engagé à supporter la poursuite de notre campagne sociale et solidaire en prenant à sa charge, jusqu'au 31 décembre prochain, l'achat de denrées supplémentaires afin d'alléger le poids social de cette pandémie pour nos compatriotes de Port-Gentil », a informé le jeune manager sur sa page Facebook.

Ainsi, au lieu de 3 mois annoncés lors de son lancement, la campagne initiée en avril par le maire de Port-Gentil va bénéficier de 6 mois supplémentaires avec le soutien de Nouredin Bongo Valentin.

En clair, l'action du coordonnateur général des affaires présidentielles vient atténuer et soulager pendant un moment les difficultés sociales de certaines personnes durant cette période de marasme économique découlant de l'arrêt des activités à cause de la pandémie de la Covid-19. ●



Tribune

Les étranges leçons d'une surprenante pandémie.

On a beau être convaincus qu'on fait partie du même monde, que la fluidité des communications est si étendue aujourd'hui que la planète entière est devenue un vaste village (selon la formule consacrée), il reste quand même que l'expansion mondiale, depuis le début de l'année, de la covid19 devrait nous porter à nous interroger.

Quand même, ce coronavirus n'a-t-il d'abord frappé l'humanité qu'aux entrailles de ses nations les plus riches, orgueilleuses, surpuissantes, maillots jaunes de la prospérité, de la finance et de la technologie? Car les ratios que la pandémie nous présente sont quand même étonnants, quand bien même les médias occidentaux nous certifient encore qu'elle entend mettre toute l'humanité devant le même risque de fragilité.

Les chiffres d'abord (agregés de plusieurs sources), par ordre de gravité : le monde affiche le lundi 6 juillet à 13 heures, près de 11 783 000 cas d'infection diagnostiqués dans 196 pays et territoires, dont au moins 5 991 700 aujourd'hui considérés comme guéris et 542 372 décès.

A ce jour, les Etats-Unis sont le pays le plus touché, avec 129 947 décès. Suivent le Brésil (64 867), le Royaume-Uni (44 220), l'Italie (34 861), le Mexique (30 366), et la France (29 893).

La répartition des cas par continent est la suivante :

Amérique du nord : 3.572.715 cas (Population : 579 millions)

Europe : 1.806.971 cas (Population : 741,4 millions)

Asie : 3.348.549 cas (Population : 4,463 milliards)

Amérique du sud : 2.552.941 cas (Population : 422 millions)

Afrique : 496.952 cas (Population : 1,216 milliards)

Océanie : 10.740 cas (Population : 38,3 millions d'habitants)

Les seules contestations de ces chiffres nous viennent de certains scientifiques et médias occidentaux, qui affirment, concernant la Chine par exemple, qu'il n'est pas possible qu'elle n'ait eu que 4.636 décès. (Pour mémoire : la Chine a une population de 1,393 milliards d'habitants et a déclaré 83,853 cas positifs). Personne, par contre, ne conteste les chiffres de l'Inde (population 1,353 milliards, 723.195 cas positifs pour 20.201 décès), qui sont légèrement supérieurs à ceux de l'Afrique (population 1.216 milliards, 496.952 cas positifs pour 11.701 décès).

Premier constat, le plus surprenant d'ailleurs : l'ordre mondial est respecté. Alors que le virus semblait avoir démarré sa course dans la cacophonie, il s'est résolu à respecter la courbe de la distribution normale de la richesse dans le monde. Je n'irai pas jusqu'à certifier que sa main invisible a adapté et régulé son expansion en fonction des lois du marché. Pourtant l'observatoire des inégalités renseigne (dès 2013) que l'Amérique du Nord et l'Europe détiennent ensemble 64,4 % du patrimoine monétaire mondial (32,7 % pour l'Amérique du Nord et 31,7 % pour l'Europe), l'Asie-Pacifique en détient 30,7 %, tandis que l'Afrique ne dispose que de 1,1 % de la richesse mondiale. Les courbes de la richesse mondiale et de la Covid pourraient presque se fondre, se confondre et se rouler des pelles !

Second constat, découlant du premier : le virus descend les marches de l'escalier au lieu de les grimper. Le 26 mars, les Etats-Unis avaient dépassé la barre des 80.000 cas, contre moins de 500 pour le voisin mexicain. Aujourd'hui (quatre mois plus tard), les USA affichent 3.042.950 cas et le Mexique 261.750 cas : s'il y a eu osmose, c'est allé dans quel sens ? L'ironie ici, c'est que si la crise persiste, le Mexique risque, ainsi que l'avait prédit Donald Trump, d'achever de construire ce mur qui le sépare des USA -

mais pour empêcher que des américains positifs à la Covid ne traversent la frontière pour répandre le virus au sud.

L'Afrique est dans le peloton de queue. On ne s'en étonne plus, habitués que nous sommes de traîner le pas derrière le reste de l'humanité. Mais pour une fois, avouons que l'effet est bénéfique. J'entends déjà certains prêcher, un livre saint à la main, que « les derniers seront les premiers ... » ! On n'en est pas encore là, gardons les pieds sur terre.

Au-delà du « on vous jure qu'autour du mois d'août ça va vous tomber dessus pire que l'Europe », que l'OMS nous lance déjà chaque matin au réveil ; au-delà du « vous serez le principal réservoir des foyers secondaires de contamination de ce virus » que l'Asie (qui a déjà commencé) et l'occident (qui s'y mettra bientôt) nous réservent comme accusation dans les mois à venir (parce qu'il faut bien que l'Afrique soit fautive quelque part dans cette affaire, sinon cela déstructure la logique même de l'aide au développement - et des vaccins qui vont avec), il est tentant de souligner les inconséquences vers lesquelles le crépuscule de cette pandémie va nous conduire.

Dernier constat : l'épopée chevaleresque de ce virus va repositionner les déterminants et les enjeux de ce commerce triangulaire qui fait de l'Amérique du Nord et de l'Europe, les maîtres incontestés d'un commerce triangulaire dans lequel l'Afrique est le champ de coton à ciel ouvert et l'Asie l'atelier de couture confiné. Signes avant-coureurs : la Chine bouscule les lignes en se positionnant comme fournisseur exclusif d'équipements mondiaux, et l'Afrique fabrique déjà sa tisane pour résister à la pression bientôt insistante (et plutôt menaçante) de vaccins certifiés FDA (Food And Drug Administration) et/ou ANSM (Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des produits de santé) et imposés via l'OMS.

Le monde devient anxiogène. Les gestes barrières vont entraîner des comportements barrières, qui eux même vont nous replier vers des économies barrières. ●

Omer Mougou



10.500F
8.900F

PONGRÁCZ
BRUT

PRIX IMPORT

* L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, consommez avec modération
* Offre disponible pour une durée limitée ou jusqu'à épuisement du stock



26.950F
23.950F

ELEXIUM
BRUT

PRIX IMPORT

* L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, consommez avec modération
* Offre disponible pour une durée limitée ou jusqu'à épuisement du stock



33.900F
29.900F

LAURENT
PERRIER
LA CUVÉE

PRIX IMPORT

* L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, consommez avec modération
* Offre disponible pour une durée limitée ou jusqu'à épuisement du stock



37.900F
34.900F

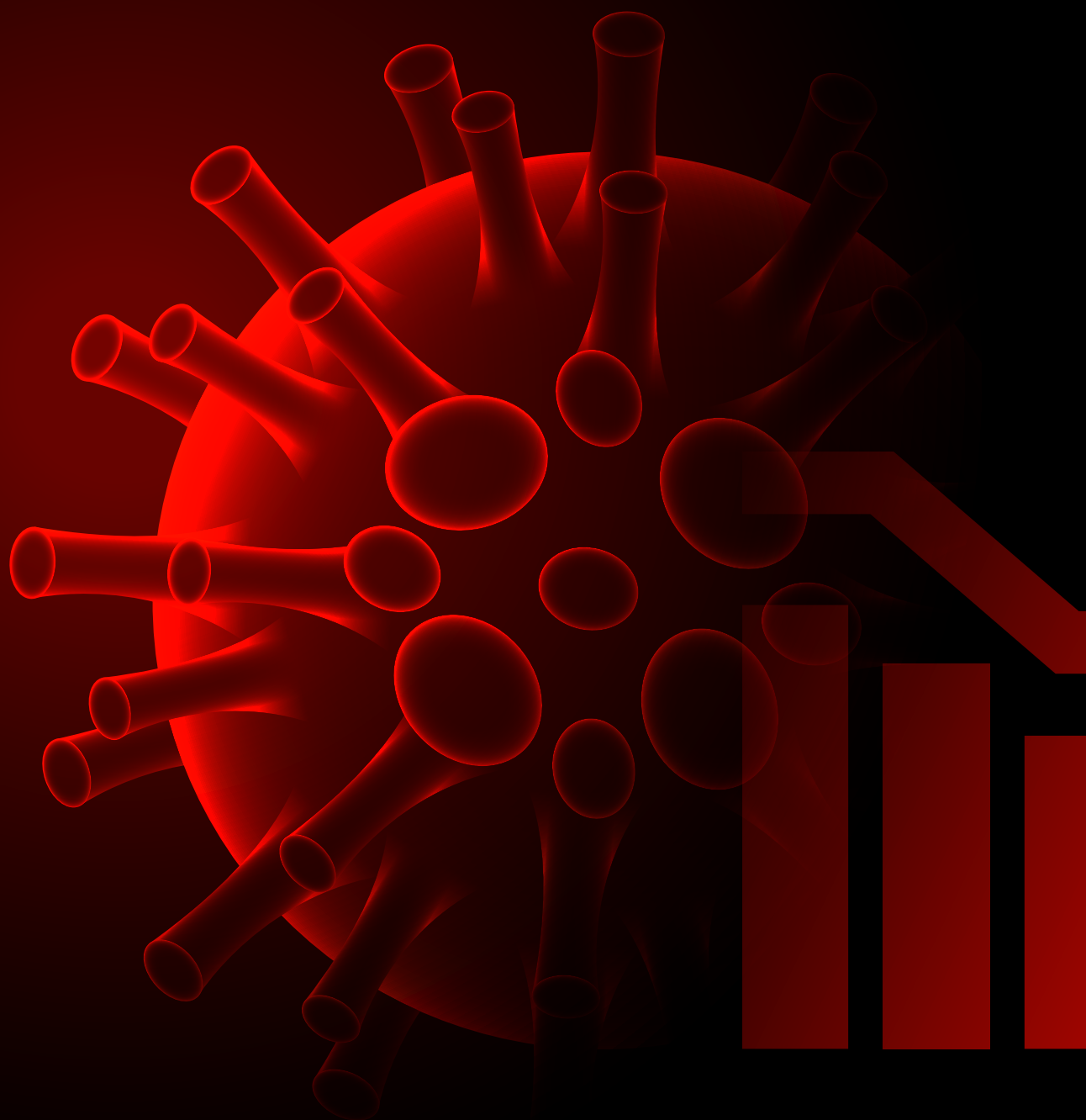
TAITTINGER
NOCTURNE

PRIX IMPORT

* L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, consommez avec modération
* Offre disponible pour une durée limitée ou jusqu'à épuisement du stock



Enquête



MESURES ÉCONOMIQUES

Quid de leur effectivité?



ENQUÊTE

ALLÈGEMENT FISCAL ET GRATUITÉ DES LOYERS

Ces mesures économiques qui font du bien.

Dans l'objectif de leur permettre de résister à la crise sanitaire, donc de ressentir le moins possible les contrecoups d'une pandémie ayant mis au tapis même les plus grosses entreprises internationales, le président de la République avait annoncé en avril 2020 un ensemble de mesures socioéconomiques au bénéfice des PME et TPE. Plus de deux mois après, cet accompagnement public a été matérialisé avec plus ou moins de succès. L'exemple de la mesure d'allègement fiscal pour les PME & TPE et la mesure de gratuité des loyers.

L'allègement fiscal. Une bouffée d'oxygène pour les PME & TPE

Annoncé le 3 avril 2020 par Ali Bongo Ondimba au nombre des mesures économiques visant à accompagner les secteurs d'activité les plus impactés par la crise sanitaire due au Covid-19, la mesure d'allègement fiscal au profit des petites et moyennes entreprises (PME) et très petites entreprises (TPE) locales reste d'actualité plus de deux mois après au ministère de l'Économie et des Finances. L'administration dont a la charge Jean Marie Ogandaga continue d'ailleurs d'inviter les entreprises concernées par cette mesure d'accompagnement à souscrire auprès des différents centres des impôts dont elles dépendent. D'autant plus que cet allègement concerne 15 secteurs d'activité, allant du lavage auto, à l'hôtellerie, en passant par le consulting, le cosmétique, la vente au détail et la cordonnerie.

Pour l'heure, le gouvernement assure que plusieurs PME et TPE en ont déjà tiré profit, bien que quelques chefs d'entreprises locales aient exprimé ces dernières semaines leur déception quant à la matérialisation de cette aide. Certains craignent le dépôt de bilan et accusent l'État de les abandonner. Pourtant, le 9 juin 2020, le ministère de l'Économie et des Finances a publié une liste de 175 entreprises de divers secteurs d'activité ayant bénéficié d'un allègement fiscal.

Mieux, à la suite d'un reportage diffusé, vendredi 19 juin, sur France 24, qui montrait des entrepreneurs gabonais se plaignant de ce que l'État n'a pas tenu ses promesses faites au début de la crise sanitaire, dans un post sur Twitter, le conseiller en communication du ministère de l'Économie et des Finances a démenti, tout en actualisant les informations liées à la matérialisation de ladite mesure présidentielle.

« [Il est] utile de préciser que suite au tournage du reportage de France 24, les mesures en appui aux entreprises face aux effets de la Covid-19 ont enregistré leurs premiers bénéficiaires au nombre de 233 à ce jour », a posté sur son compte Twitter Alaric Moubouyi Boyer.

Le collaborateur du ministre Jean Marie Ogandaga n'a d'ailleurs pas manqué de rappeler que, pour être éligible à la mesure d'allègement fiscal, « il faut d'abord être à jour de ses obligations fiscales et sociales ». « C'est le principal critère sur la base duquel se fera l'analyse des dossiers, selon la particularité de chacun de ceux-ci », a-t-il précisé.



La gratuité des loyers. Comme un goût d'inachevé

Pour permettre aux personnes ayant vu leur activité professionnelle ralentie ou suspendue du fait des mesures de restriction imposées par le gouvernement visant notamment à limiter la propagation du virus, le Chef de l'État avait également annoncé la mesure de gratuité des loyers dans le Grand Libreville. Pour Ali Bongo Ondimba, il s'est agi de « réduire [leurs] charges en ces temps difficiles ». Aussi, avait-il annoncé que « tout bailleur [suspendrait], le temps du confinement partiel, la perception des loyers des personnes sans revenus ».

Pour ce faire, la mise en place d'un fonds d'aide de 2,5 milliards de

francs CFA avait été annoncée pour compenser les pertes des petits propriétaires liées à cette mesure. Seulement, dans les faits, peu de bailleurs ont bénéficié de ladite mesure. Au point que certains ont publiquement manifesté leur colère. Dans certains quartiers, des incidents entre locataire et bailleurs ont été enregistrés. La cause : le retard, voire l'inaction du gouvernement après l'annonce du président de la République. Il faut rappeler que cette mesure bénéficiait uniquement aux locataires dont le bail mensuel est inférieur ou égal à 250 000 francs CFA.

Au 13 mai 2020, pourtant, le ministère de l'Économie et des Finances, chargé de la mise en œuvre de la mesure, a publié un communiqué selon lequel les services du Trésor public avaient lancé le paiement d'une première vague de loyers. Il s'agissait alors des dossiers déposés par les

bailleurs au titre des mois de mars et avril 2020.

À l'époque, le ministère de l'Économie et des Finances avait précisé que 6 047 dossiers au total avaient été reçus un mois après l'annonce du Chef de l'État. « L'examen des dossiers intègre plusieurs étapes dont le tri pour vérifier la conformité des dossiers, l'analyse pour déterminer si les critères sont respectés et la validation avant le paiement », avait indiqué le ministre Jean Marie Ogan-daga dans son communiqué. Depuis, plus aucune autre communication n'a été faite sur le sujet par le gouvernement, alors que plusieurs mesures de restriction ont été allégées, et même levées pour certaines, à l'instar du confinement du Grand Libreville. ●

Griffin ONDO

ENQUÊTE

La laborieuse application de la gratuité des loyers et de l'aide aux PME

« Pour réduire vos charges en ces temps difficiles, tout bailleur suspendra le temps du confinement partiel, la perception des loyers des personnes sans revenus dont la liste sera arrêtée ultérieurement par le Gouvernement ». C'est une des annonces faites par le président Ali Bongo Ondimba lors de son allocution du 3 avril 2020. Un soutien financier était également prévu pour les PME et les TPE. De l'annonce du Chef de l'Etat aux premiers paiements pour les baux modestes, il a été relevé un retard de plus de deux mois.

À l'annonce de la prise en charge des loyers par l'Etat afin d'atténuer les effets de la crise due à la pandémie du Covid - 19 chez les populations vulnérables, les populations eurent droit à une lueur d'espoir notamment pour les travailleurs indépendants et les ménages à faible revenu. C'est une enveloppe globale de 2,5 milliards de FCFA qui fut arrêtée par le gouvernement, couvrant la période allant du mois de mars à la fin de l'épidémie. Y étaient éligibles, les personnes physiques ou morales, disposant d'un bail n'excédant pas 250.000 FCFA.

Quant aux PME et TPE, le gouvernement, sur instruction du Président de la République, a mis en place les mesures de report de l'échéance de crédits bancaires et de prêts bonifiés à un taux plafonné de 5,5% pour leur permettre de couvrir notamment les dépenses domestiques. L'unique condition reposait sur la capacité à être à jour de leurs obligations fiscales et sociales.

Si ces mesures s'avèrent salutaires pour les bénéficiaires, il faut cependant noter le caractère laborieux de l'identification de ces personnes. Le secteur de l'informel occupe une marge importante de l'économie nationale. Le FMI l'estimait entre 40 et 50 % en 2017. Ainsi, nombreux parmi les « petits propriétaires » opèrent en toute illégalité et il en est de même pour les PME et TPE. Dès lors, si l'opération d'enregistrement des bailleurs indique la réception de 770 dossiers via principalement le guichet virtuel du Ministère de l'économie et des finances, il ne peut s'agir d'un franc succès en comparaison de l'observation de l'environnement du marché immobilier dans le Grand Libreville et les grandes agglomérations du pays. Aussi, sommes-nous tentés de dire que les facilités financières engagées pour les petits opérateurs économiques n'ont pas enregistré les effets escomptés. Car, sans avoir à le dire, les bénéficiaires de ces différentes mesures, pour certains analystes, en se faisant connaître des services du ministère en charge des finances et de l'économie, allaient pur et simplement sortir de l'économie souterraine. En effet, dans la perspective de la lutte contre la parafiscalité, les « petits propriétaires » recensés grâce à ses mesures allaient désormais être connus de la direction des impôts. C'est ce qui a certainement été à la base des réticences et du faible engouement. Quoiqu'il soit également possible de justifier cette situation par le fait qu'on a invité les bailleurs à aller sur le champ numérique alors que la fracture numérique elle-même est remise aux calendes grecques dans notre pays. Tout comme une grande partie des travailleurs indépendants est localisée à l'arrière-pays et souvent ne bénéficie pas de la bonne information. ●

Séif MOSTLEY

LE GUICHET NUMÉRIQUE DE L'INVESTISSEMENT.

L'ANPI-Gabon digitalise la création des entreprises

À l'image de la révolution industrielle qui a profondément modifié la société du XIXe siècle, la transformation digitale des procédures bouleverse notre société actuelle. Elle fait désormais partie intégrante de notre quotidien et surtout elle est amenée à se développer et à s'intensifier dans les prochaines années. Entreprises, employés ou clients, personne ne peut y échapper. C'est dans cette optique que l'Agence nationale de promotion des investissements (ANPI-Gabon) a dématérialisé le processus de création des entreprises au Gabon, en mettant à la disposition des usagers, le 2 juin 2020, le Guichet numérique de l'investissement, une plateforme digitale dédiée à la formalisation des entreprises. Fini donc les incessants allers et retours au Guichet unique (GU) pour les formalités d'obtention de sa fiche circuit. Il suffit aujourd'hui d'avoir un ordinateur ou un Smartphone et une connexion internet et le tour est joué.



Le Guichet numérique de l'investissement (GNI) est fruit d'un Partenariat public privé (PPP) entre l'ANPI-Gabon agence gouvernementale en charge de la promotion des investissements et CLIKAARIK Group Limited une société de technologies de droit gabonais, créée pour répondre aux contraintes liées au développement et à la fracture numérique des pays d'Afrique Sub Saharienne. En effet, soucieuse de s'armer à l'ère moderne du digital, l'ANPI-Gabon a souhaité mettre en place une version numérique des procédures de formalisation des entreprises en République gabonaise. Un projet qui s'inscrit dans la politique du gouvernement, dont l'ambition est de dématériali-

ser progressivement l'essentiel de ses procédures administratives. Le Directeur général de l'ANPI-Gabon, Monsieur Gabriel Ntougou rappelait à ce titre lors du lancement du GNI que : « Aujourd'hui, avec le lancement de sa plateforme de création des entreprises en ligne (le Guichet numérique de l'investissement), l'ANPI-Gabon s'inscrit pleinement dans la volonté des plus hautes autorités de faciliter les procédures administratives à ses usagers », emboitant ainsi le pas d'autres administrations ayant déjà acté leur transition vers le numérique, à l'instar des impôts, de l'immigration ou des douanes. Une démarche du gouvernement qui vise à améliorer le climat des affaires au Gabon.

La digitalisation une source de performance

Les téléprocédures se généralisent dans le monde et avec elle, l'ensemble des télédéclarations. Ajoutez à cela un volet fort lié à la dématérialisation et on obtient un nouvel écosystème digital à disposition pour les entrepreneurs et les investisseurs. Cet ensemble d'outils proposés par les États apporte aux créateurs d'entreprise de nombreux atouts ; le principal étant un gain de temps considérable sur les formalités et les démarches administratives. Selon Gabriel Ntougou: « Numériser les procédures offre plusieurs avantages aux usagers. En l'occurrence, la digitalisation des procédures administratives permet aux usagers de réaliser leurs requêtes à distance, plus facilement et plus rapidement ». Le GNI réduit donc considérablement le temps de délivrance de la Fiche Circuit que l'entrepreneur recevra désormais sous 48 heures, une véritable performance.

Un autre aspect non négligeable est celui de la conservation des documents administratifs des entreprises créées. En effet, avec le GNI, les usagers ont désormais la possibilité d'avoir un accès permanent à un espace personnel et sécurisé dans lequel sont stockés en ligne tous les actes constitutifs de la formalisation de leur entreprise. Plus besoin donc de se rendre physiquement au Guichet Unique pour solliciter la délivrance d'un quelconque document.

Du temps et de l'argent économisés

L'une des préoccupations majeures des entrepreneurs est la réduction des coûts financiers et des charges. Se lancer dans la création d'une entreprise inclut donc nécessairement que l'on soit regardant sur ces aspects dès le début de l'aventure. Chaque franc économisé, aussi symbolique soit-il, habitue aux bonnes pratiques. Avec la mise en place du GNI, les opérateurs économiques au-delà des avantages énoncés précédemment font de belles économies d'argent. En effet, le Directeur général de l'Agence assure que les opérateurs économiques font « des gains substantiels en termes de coûts », avec la réduction des déplacements et donc du coût de ces déplacements (taxis, temps mis, etc.) Mais plus encore, les usa-

ENQUÊTE



gers bénéficient d'avantages telle que la baisse du prix des services offerts, en ce sens que « la digitalisation permet également à l'administration elle-même de réduire les frais de ses prestations, vu que le travail nécessitant la réalisation de la requête du client diminue, par exemple moins de papier, d'encre et moins de déplacements aussi, donc moins de pénibilité pour les agents de l'administration », ajoute Monsieur Gabriel Ntougou.

Accompagner les opérateurs économiques

Avec la crise liée à la pandémie de la Covid-19, le gouvernement gabonais avait annoncé un certain nombre de mesures de riposte et d'accompagnement multiforme pour soutenir les opérateurs économiques durant cette période difficile. Le GNI est donc venu à point nommé pour permettre aux usagers, depuis leur lieu de résidence, de pouvoir créer leur entreprise, la modifier, sans aller dans les locaux de l'Agence et tout cela en moins de 30 minutes, pour remplir toute la procé-

dure de formalisation. À ce titre, le GNI répond à la préoccupation liée au déplacement des personnes dans une société qui, à l'instar du reste du monde, a opté pour le confinement de ses populations.

En outre, l'entreprise étant le principal agent moteur de la croissance économique d'un pays. En simplifiant davantage les modalités de création d'une entreprise « l'ANPI offre l'opportunité aux acteurs économiques d'exploiter le potentiel de croissance de l'économie nationale », assure son Directeur général. Et pour marquer son soutien de manière plus poussée, l'Agence a porté le plaidoyer pour la réduction des coûts de création d'entreprises au Gabon durant la période Covid-19. C'est ainsi que les frais liés à la formalisation d'une entreprise individuelle ont été ramenés à 15 000 francs CFA, tandis que ceux liés à la formalisation d'une société chutaient à 50 000 francs CFA (hors frais d'enregistrement). Une offre promotionnelle qui vient permettre à certains entrepreneurs de sortir de l'informel et ainsi pouvoir bénéficier des mesures d'accompagnement mises en place par le gouvernement. ●

Christian BOUA

LES OBJECTIFS DU GNI

- Construire une plateforme commune aux administrations gabonaises
- Rendre l'Administration plus efficace et plus productive
- Renforcer le processus d'amélioration du climat des affaires au Gabon
- Gagner des points pour le classement Doing Business

LES AVANTAGES POUR LES ADMINISTRATIONS PARTENAIRES

- Réduction du temps de traitement des dossiers
- Numérisation et sauvegarde des opérations
- Optimisation du rendement des agents
- Intégration d'un système de paiement fiable

LES AVANTAGES POUR LES OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES

- Création d'un espace personnalisé et sécurisé
- Gestion en ligne de la vie administrative de son entreprise
- Suivi en temps réel de ses différentes opérations
- Automatisation de la rédaction des actes constitutifs



Urban³
— 104.5 la station urbaine —

f: Urban 104.5 fm
www.urbanfm.fm

**La radio N°1 sur
les musiques urbaines**



SPORT Par RLM

RIPOSTE CONTRE LA COVID-19

Les instances du sport se mobilisent

Depuis plusieurs mois, le sport comme d'autres secteurs d'activité à l'instar de la culture, traverse une crise historique due à la pandémie du Covid-19. L'annulation ou le report de plusieurs compétitions à travers le monde prive les fédérations, les sportifs et autres promoteurs de revenus dont ils vivaient jusque-là. À côté de la crise sanitaire est née la crise socioéconomique, avec la mise au chômage partiel ou technique de millions d'employés du monde sportif, au point que les instances internationales et continentales du sport ont dû réagir, y compris financièrement.

Parti de Chine et s'étant progressivement propagé dans les cinq continents, le coronavirus a paralysé toutes les activités. Aucun secteur n'a été épargné. Le risque d'enlèvement de la situation a contraint de nombreuses instances du sport à travers le monde à élargir leurs offres d'accompagnement pour leurs communautés sportives. Dans le cadre de la sensibilisation au risque de contamination, plusieurs fédérations internationales et nationales ont également mis en place des outils d'information à l'adresse des athlètes, des techniciens, des officiels, des bénévoles et de leurs familles.

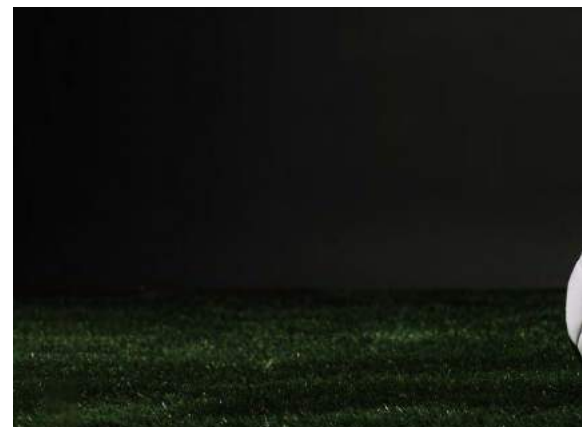
L'ATHLÉTISME

La pandémie du coronavirus, côté athlétisme, a été comparable à un étang qui tarit en pleine saison sèche, d'autant plus que la fragilité financière des athlètes s'est plus que jamais révélée. Interpellée par la situation, la World Athletics a annoncé le 28 avril dernier le lancement d'un fonds de 500 000 dollars US, en partenariat avec la Fondation internationale d'athlétisme qui est sous la présidence d'honneur de SAS le Prince Albert II de Monaco et a alloué des fonds provenant de ses budgets 2020-2021 pour ce projet. Un fonds pour soutenir les athlètes professionnels qui connaissent des difficultés financières en raison de cette Covid-19.

LE FOOTBALL

Au football, c'est plus de 150 millions de dollars US que la Fédération internationale de football association (FIFA) a déboursés pour ses 211 fédérations, dont 500 000 dollars prévus pour chacune d'elles, soit un peu plus de 300 millions de francs CFA. La Fédération gabonaise de football (Fegafoot) ne nie pas qu'elle attend impatiemment le décaissement de cette subvention.

Emboîtant le pas à la FIFA, la Confédération africaine de football (CAF) a également annoncé la mise à disposition d'un fonds spécial destiné à ses membres. L'objectif étant de soutenir financièrement les acteurs du football africain.





Pour les Africains, il se joue surtout autour de cette crise un enjeu social majeur au-delà de la crise sanitaire et économique qui apparaît à première vue. C'est ainsi que la fédération omnisports pour handicapés du Togo a décaissé 20 millions de francs CFA pour assister cette communauté de sportifs souvent oubliés par la société et le gouvernement.

La fédération malienne de basketball qui prévoyait de reprendre le championnat le 30 juin, en plus de l'aide alimentaire offerte aux joueurs, a pris à sa charge certaines charges administratives liées aux différentes démarches entreprises par ceux-ci. ●



LES SPORTIFS GABONAIS OUBLIÉS ?

Au Gabon, au-delà des annonces et la présentation d'une panoplie de propositions censées permettre aux professionnels du secteur de moins ressentir la crise sanitaire, aucune action concrète de la part du ministère des Sports ou de l'une des 15 fédérations sportives que compte le pays n'a été posée à l'endroit des sportifs locaux ou internationaux. Un silence pour le moins inquiétant qui a obligé le président de l'association des clubs de football de 1ère et 2e division à introduire une demande auprès de la Fondation Sylvia Bongo Ondimba afin de bénéficier de bavettes et de bons alimentaires pour les joueurs et techniciens des 24 clubs de son association. Une initiative qui s'est d'ailleurs avérée payante, d'autant plus que la FSBO est engagée depuis la première heure dans la lutte contre le coronavirus et l'accompagnement des plus vulnérables.

Il convient toutefois de rappeler qu'avant la crise sanitaire actuelle, les sportifs locaux étaient déjà confrontés à d'importantes difficultés. S'épanouir dans le sport et vivre de l'activité sportive est chose difficilement réalisable au Gabon. Pour preuve, dans le cadre de la riposte contre le Covid-19, aucune disposition particulière n'a été prévue par le gouvernement pour soutenir le sport en cette période de crise.

CULTURE

SUR LA TOUCHE, LA CULTURE INVESTIT LES RÉSEAUX SOCIAUX



Nous avons déjà dû affronter des crises sanitaires funestes. Toutefois, la crise due à la Covid-19, peut-être à cause de son mode de transmission, a mis le monde sur pause pendant près d'un semestre. Pourtant, en dépit de cet entracte imposé notamment au secteur culturel, certains ont fait preuve d'originalité en profitant de l'internet et des réseaux sociaux pour tenter de faire revivre la culture malgré la situation. L'exemple au Gabon des concepts «Catalogue Challenge», «Entre Nous»

Le monde n'était pas prêt. Ce n'est pourtant pas la première fois que la terre doit faire face à une pandémie aussi meurtrière. Du choléra au coronavirus en passant par la peste, Ebola et les différentes gripes auxquelles l'humanité a été confrontée, nous pensions avoir connu le pire. Visiblement, il n'en était rien. L'impact du nouveau coronavirus (Covid-19), particulièrement sur la culture et le divertissement en est la preuve.

Dans le secteur du cinéma, les salles de projection sont fermées depuis février dernier. Les films dont la sortie avait été annoncée pour cette période ont été repoussés, les tournages reportés. Il en est de même pour les expositions, les concerts, spectacles, festivals et autres représentations qui ont eux aussi été annulés. Du coup, plus de rémunération pour les artistes, les intermittents du spectacle, les équipes de tournage... en un mot, tous ceux qui travaillent dans le show-business sont touchés.

Les réseaux sociaux comme nouvelle scène culturelle

Si pour les pays ayant une vraie industrie de la culture cette situation a pu être gérée sans trop de dégâts, au Gabon, les choses sont plus compliquées. Laissés pour compte par l'État, les acteurs culturels ont dû faire montre de créativité pour pouvoir survivre et faire vivre la culture.

C'est ainsi que sur les réseaux sociaux on a assisté à la naissance de plusieurs concepts qui ont enflammé la toile. Celui qui a sans doute le plus fait parler de lui, c'est le «Catalogue Challenge».

Inspiré par des artistes américains, le concept promu au niveau national par le rappeur Lestat XXL est une confrontation en direct, sur Facebook notamment, entre deux artistes sur la base de leurs deux différents répertoires. L'idée est également de permettre aux artistes de partager avec les internautes l'histoire des chansons diffusées et les conditions dans lesquelles celles-ci ont été écrites, enregistrées ou «clipées».

Avec le Catalogue Challenge, Lestat XXL a réussi à redonner vie à la musique gabonaise. Pendant plusieurs mois, on a vu défiler de grands noms

de la scène musicale nationale tels que Lord Ekomy Ndong, Ba'Ponga, Sima Mboula, Ndong Mboula.

Lestat XXL est aussi à féliciter pour la dimension sociale qu'il a donnée à son Catalogue Challenge, car en plus d'avoir réussi à attirer des sponsors et donc de permettre aux artistes d'être rémunérés, il a pu récolter des fonds pour venir en aide pendant cette période difficile à plusieurs œuvres sociales comme ce fut le cas pour l'association «La maison d'Hermann» basée à Port-Gentil.



C'est désormais « Entre Nous » !

Les showcases confinés « Entre Nous » du rappeur et animateur Sir Okoss, en partenariat avec Tromatix, sont aussi un bel exemple de créativité face à la Covid-19. Pour ces mini-concerts, Tromatix a mis à la disposition des artistes une salle et le Dj Pharaon. Ce concept est une opportunité offerte aux artistes de communier avec leurs fans, tout en leur permettant de garder intacts leurs réflexes d'artiste. Il faut en effet éviter de sortir « rouillé » du confinement imposé par la pandémie. D'autant plus que la vie finira bien par reprendre son cours normal.

« Merci qui ? »

Merci aux réseaux sociaux qui ont été bénéfiques aux artistes ainsi qu'aux acteurs culturels de façon générale, dont la créativité a été stimulée durant cette crise sanitaire. Une créativité qui n'a d'ailleurs pas manqué de susciter un regain d'intérêt pour la culture gabonaise de la part des internautes.

Certaines plateformes gabonaises de téléchargement légal, tel que G Store, ont vu leurs ventes augmenter de façon exponentielle, permettant ainsi aux artistes de toucher quelques dividendes en dépit de l'absence de leurs prestations habituelles.

Seulement, tous les artistes gabonais ne tirent pas profit des réseaux sociaux pendant cette crise sanitaire. La raison ? Plusieurs artistes sont peu, voire pas du tout actifs sur ces plateformes. Or, dépourvu de droits d'auteurs et ne bénéficiant d'aucun statut particulier, en de telles situations, l'artiste gabonais n'échappe que rarement à la précarité, ce qui a un impact non négligeable sur l'avenir même de la culture gabonaise aujourd'hui à l'agonie. ●

TSIRA

DÉCOUVERTE

Par Griffin ONDO

LE LABORATOIRE Pr GAHOUMA

Un outil essentiel au dépistage de masse.

Implanté au sein du Palais des Sports de Libreville, le Laboratoire d'analyses médicales baptisé du nom du Professeur Daniel Gahouma est présenté par les autorités gabonaises comme un élément essentiel dans la stratégie nationale de lutte contre le coronavirus. Financée sur fonds propres par l'État gabonais, cette structure ayant lancé ses activités, fin mai 2020, est capable de réaliser jusqu'à 10 000 tests quotidiens, au point qu'elle ambitionne d'en faire profiter les autres États de la sous-région de l'Afrique centrale, dans le cadre de la solidarité préconisée par l'Union africaine (UA) face à la pandémie du Covid-19.

Pourquoi le nom du Pr Daniel Gahouma ?

L'annonce de la construction, au sein du Palais des Sports de Libreville, d'un laboratoire d'analyses médicales de pointe a été faite par le Président de la République, à l'occasion de son adresse à la nation, le 21 mai 2020. À l'époque, Ali Bongo Ondimba n'avait pas manqué de préciser que cet outil rentrant dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre le coronavirus porterait le nom du Professeur Daniel Gahouma. Une façon pour le Chef de l'État de rendre hommage au pédiatre qui avait succombé quelques jours plus tôt au Centre hospitalier universitaire de Libreville (CHUL), victime du Covid-19. M. Gahouma était au front contre la maladie depuis la déclaration du premier cas testé positif dans le pays.

« Le Professeur Daniel Gahouma, pédiatre émérite, spécialiste reconnu, qui a fait partie des premières générations de brillants médecins de notre pays [était un] homme discret et efficace au service de ses patients »

**Ali BONGO ONDIMBA,
Président de la République.**

Combien ça a coûté ?

Si le projet a été monté en collaboration avec BGI, la société chinoise qui s'est occupée de l'installation de l'infrastructure au Palais des Sports et de la formation des 70 techniciens et experts nationaux chargés de sa gestion, le Laboratoire Pr Daniel Gahouma a été entièrement financé sur fonds propres par l'État gabonais. Au palais présidentiel, l'on soutient en effet qu'aucun emprunt n'a été contracté par le Gabon, ni au niveau national ni au niveau international pour la matérialisation de ce projet.

Selon Jessye Ella Ekogha, « le Gabon a déboursé 4,1 millions de dollars, soit environ 3 milliards de francs CFA » pour la réalisation de ce laboratoire d'analyses médicales. Dans une interview au site Afrik.com, en mai 2020, le porte-parole de la présidence de la République précisait par ailleurs que ce chiffre comprend uniquement le coût de l'infrastructure et non les consommables.

« Je tiens à préciser qu'il ne s'agit pas tant d'une dépense que d'un investissement, qui plus est dans ce secteur crucial qu'est la santé. »

JESSYE ELLA EKOGBA,

Porte-parole de la présidence de la République.

Les ambitions

En activité depuis le 29 mai, le Laboratoire Pr Daniel Gahouma nourrit de grandes et nobles ambitions dans le cadre de la lutte contre le coronavirus aussi bien au Gabon que dans d'autres pays de la Cemac. S'inscrivant dans la mise en œuvre de la stratégie de riposte basée sur le triptyque « diagnostiquer-isoler-traiter », cette infrastructure présentée par le Chef de l'État comme le « symbole de l'excellence médicale de notre pays », ambitionne dans un premier temps de réduire considérablement les délais d'attente des résultats issus des dépistages pratiqués à Libreville et dans les localités de l'intérieur du pays. De plusieurs jours au début de la crise sanitaire, les personnes dépistées peuvent désormais connaître leur statut virologique dans les 24 heures ou les deux jours suivant leur dépistage.

L'autre grande ambition du Laboratoire Pr Daniel Gahouma concerne le nombre de tests quotidiens que les autorités gabonaises ont souhaité voir augmenter considérablement. Lors de son allocution, le 21 mai, le Président de la République avait en effet annoncé que ce « super-labo » était capable d'atteindre jusqu'à 10 000 tests par jour. Le Gabon envisageait donc déjà de multiplier par 60 le nombre de tests quotidiens.

Plus d'un mois après son entrée en activité, le laboratoire d'analyses médicales sis au Palais des Sports de Libreville a battu plusieurs fois son propre record, atteignant jusqu'à 3 500 tests par jour. Face à ces chiffres, les autorités gabonaises ont annoncé que l'infrastructure pourra également bénéficier à d'autres pays africains, dont ceux de la sous-région de l'Afrique centrale. Certains pays auraient déjà manifesté leur intérêt, engageant ainsi des discussions avec l'État gabonais. ●



FICHE TECHNIQUE

Entrée en activité effective : le 29 mai 2020

Effectif du personnel : 70, tous Gabonais

Nombre de blocs : 4

Coût de l'investissement : plus de 3 milliards de FCFA

Capacité : jusqu'à 10 000 tests par jour

ZOOM SUR ...

C O P I L

Un organisme au cœur de la riposte

Trop souvent limité aux points presse journaliers sur la situation de l'épidémie de la Covid-19, le Comité de pilotage du plan de veille et de riposte contre l'épidémie à Coronavirus au Gabon (COPIL) s'avère pourtant une mécanique huilée, dont les missions, l'organisation et le fonctionnement méritent d'être un peu plus connus. Enoromi Magazine vous emmène à la découverte de cet organisme central et... tentaculaire.



Le COPIL. Voici un acronyme devenu célèbre au fil de l'évolution de la pandémie du Coronavirus au Gabon. Il est assimilé dans l'imaginaire populaire à une entité presque essentiellement chargée de tenir des points presse journaliers à la faveur desquels elle annonce les chiffres liés aux contaminations, aux décès, aux guérisons et aux hospitalisations dus à la Covid-19. Vu sous cet angle, ce serait une représentation trop simpliste des choses.

Dans les faits, le COPIL a pour mission de penser et de matérialiser le plan de riposte du Gabon contre la pandémie. 700 personnes exercent pour le compte de cette entité créée en février dernier. Soit un mois avant la découverte du premier porteur du Covid-19 dans le pays, renseigne le Dr Guy-Patrick Obiang Ndong, porte-parole dudit Comité.

« Nous avons le souci des Gabonais qui étaient à l'étranger et qui résidaient dans les pays où l'épidémie sévissait déjà. Sachant que ces Gabonais allaient rentrer, et sachant que les étrangers résidant au Gabon allaient rentrer également, il fallait mettre en place un dispositif sanitaire au niveau de nos frontières, pour recevoir tout ce monde, les mettre en confinement, les dépister, et s'assurer qu'ils ne vont pas importer le virus (...) C'est ce dispositif sanitaire que beaucoup avaient pu voir dès février, au niveau de l'aéroport de Libreville, avec des thermoflashes », explique-t-il.

LES TROIS COMPOSANTES DU COPIL

Pour mener à bien sa mission, le COPIL se décline en trois composantes

parmi lesquelles le Comité de pilotage proprement dit, qui est une sorte de réunion ministérielle chapeautée par le Premier ministre Julien Nkoghe Bekale. C'est cette instance qui fixe les grandes orientations de la lutte contre le Covid-19.

Vient ensuite le Comité technique, composé de médecins spécialistes civils et militaires. Il est chargé de matérialiser le plan de riposte sur le terrain. Cette unité opérationnelle est logée au Poste de commandement avancé (PCO), sis à la Chambre de commerce de Libreville.

Enfin, le Comité scientifique fait office de conseil pour le Comité de pilotage. En plus de veiller à toutes les évolutions scientifiques liées aux virus et à son traitement, sur le plan international.



LE COMITÉ SCIENTIFIQUE

Si le Comité scientifique n'est pas toujours au-devant de la scène, aucune décision ne se prend pourtant sans son avis, martèle le porte-parole du COPIL. Ses 8 membres ont par exemple été à l'origine de la décision du Gabon de maintenir l'hydroxychloroquine, au moment où ce protocole thérapeutique était contesté à la suite de l'étude parue dans la revue médicale britannique The Lancet, qui jugeait la molécule « inefficace » et même dangereuse pour les malades de Coronavirus.

Les mêmes membres sont d'ailleurs également à l'origine de l'adoption par le Comité de pilotage de la dexaméthasone, un médica-

ment qui réduirait les décès chez les patients Covid-19 placés sous assistance respiratoire.

LE COMITÉ TECHNIQUE

Le Comité technique est quant à lui composé de plusieurs sous-commissions, conformément au schéma directeur de L'Organisation mondiale de la santé (OMS). Les principales subdivisions sont la Surveillance épidémiologique, le Laboratoire, la Prise en charge, l'Hygiène et l'assainissement, le Suivi et l'évaluation.

La surveillance épidémiologique s'informe sur la suspicion des cas, via les appels du 1410. C'est cette section qui se déploie sur le terrain pour identifier les cas suspects et les personnes contacts.

Le Laboratoire intervient en second lieu pour effectuer les prélèvements. Et si les résultats s'avèrent positifs, la Prise en charge intervient, au travers des structures sanitaires dédiées. L'hygiène et l'assainissement sont là pour désinfecter les locaux et domiciles des patients positifs au Covid19. La subdivision Suivi et l'évaluation des malades boucle le processus.

« Après avoir mis en place ces commissions à Libreville, nous avons installé les commissions provinciales avec la même structuration, mais sous la responsabilité des gouverneurs », a précisé le Dr Guy-Patrick Obiang Ndong, par ailleurs secrétaire général du ministère de la Santé.

UNE JOURNÉE « CLASSIQUE » AU COPIL

Interrogé sur le déroulement d'une journée classique au COPIL, l'homme parle de plusieurs réunions et opérations de contrôles qui finissent par un bilan journalier. C'est ce bilan qui constitue l'essentiel de la communication lue en soirée devant les médias.

« Dans une journée classique au COPIL, il y a un nombre incalculable d'activités en matinée. Mais à partir d'une certaine heure, nous faisons la collecte des données. Les laboratoires de dépistage font par exemple le point des analyses effectuées, des cas positifs, et ceux négatifs. Les hôpitaux nous font un rapport des malades hospitalisés dans le cadre du Covid-19, du nombre de patients guéris, des décès éventuellement. Mais aussi un bilan des difficultés de fonctionnement. C'est cette synthèse qui fait l'objet du point de presse. Nous bouclons notre journée par un rapport général qui est soumis au Comité de pilotage, soit tard dans la nuit, soit au petit matin », confie M. Obiang Ndong. ●

Fredy



INTERNATIONAL

AFFAIRE GEORGE FLOYD

LA VIOLENCE
POLICIÈRE
DE TROP!

Une commerçante s'étant senti flouée, un Afro-américain accusé d'usage de fausse monnaie, un paquet de cigarettes, des policiers blancs... la violence quasi systématique lors de ce genre d'intervention, un Smartphone pour saisir l'instant tragique. Tous les ingrédients étaient réunis pour faire du 25 mai 2020 une journée inoubliable pour les États-Unis.

Les faits

Le 25 mai 2020 est une date qui marque un tournant dans l'histoire des États-Unis d'Amérique. Ce jour-là comme depuis ces 19 dernières années, un policier de la ville Minneapolis du nom de Derek Chauvin est appelé par la centrale de police suite à une affaire de paiement avec une fausse monnaie. L'homme qui est âgé de 44 ans a déjà un passé trouble avec plusieurs plaintes contre lui pour violences ou usage excessif de la force et a même été impliqué dans 3 homicides, mais sans jamais avoir été sanctionné en dehors de 2 lettres de réprimande.

Le policier se rend immédiatement sur les lieux en compagnie de 3 autres collègues : les agents Tou Thao et J. Alexander Kueng ont déjà une certaine expérience de la rue, alors que Thomas Lane opère son baptême de feu. Les 4 officiers de police ar-

rivent dans le quartier de Powerthorn Park où un épicier s'est plaint d'avoir vendu un paquet de cigarettes à un Afro-américain qui l'a payé avec un faux billet de 20 dollars. Cet homme se trouve dans son véhicule garé non loin de là, dans la 38e rue à côté d'un restaurant asiatique, le Dragon Wok. Le suspect en question se nomme George Floyd.

George Perry Floyd est un Afro-Américain qui a grandi à Houston, au Texas. Il s'est installé à Minneapolis en 2014 après avoir purgé une peine de 5 ans pour cambriolage à main armée. Il travaillait comme chauffeur dans un bar latino et venait de perdre son emploi en raison de la pandémie du Covid-19 comme des millions d'autres travailleurs aux États-Unis. Il est rapidement entouré par les 4 officiers de police qui décident de l'appréhender, une fois de plus, une fois de trop.

Les images de son arrestation vont immédiatement inonder les réseaux sociaux et le monde va découvrir ahuri Derek Chauvin, installé sur George Floyd, le genou gauche appuyé sur son cou pendant que celui-ci le supplie de le laisser respirer : « I can't breathe... » lance-t-il à plusieurs reprises. Pendant 8 longues et interminables minutes, l'agonie de George Floyd condamné à mort par l'officier Chauvin qui applique la sentence se déroulera en présence de ses collègues et des passants impuissants. Le natif de Fayetteville en Caroline du Nord viendra rallonger la longue liste d'Afro-américains tués par des policiers blancs : Walter Scott en mars 2020, en Caroline du Nord ; Tamir Rice en novembre 2014, à Cleveland ; Eric Garner en juillet de la même année à New York et bien d'autres comme Philando Castille, Alton Sterling, Justus Howel ou Michael Brown.

Les conséquences

Le magazine Mother Jones recensait qu'entre 1999 et 2014, pas moins de 76 Afro-américains ont été tués par des policiers blancs. Malgré les témoignages et les preuves accablantes concernant certains de ces crimes, les officiers incriminés avaient toujours pu échapper à la Justice grâce au soutien de leurs hiérarchies. Mais la mort de George Floyd va prendre une autre tournure. Des émeutes vont immédiatement éclater dans Minneapolis puis dans plusieurs autres grandes villes des États-Unis. Les populations afro-américaines sont rapidement rejointes par les autres groupes raciaux. La supplication de George Floyd « I Can't Breathe » est rapidement reprise en chœur par des milliers de manifestants, dont les membres du collectif Black Lives Matter. Malgré le licenciement

puis l'inculpation de Derek Chauvin et des 3 autres officiers présents lors de cette interpellation, la tension reste toujours

vive dans plus d'une quarantaine de villes aux États-Unis : New York, Chicago, Atlanta, Houston, Los Angeles et même à Washington DC, des milliers de manifestants se rassemblent devant la Maison-Blanche.

En France, la mort de George Floyd réveillera la plaie encore béante de la disparition d'Adama Traoré. Le Franco-malien avait trouvé la mort lors de son interpellation par des gendarmes blancs en juillet 2016 à Beaumont-sur-Oise (Val d'Oise). Malgré des interdictions de manifester en raison de la pandémie de covid19, des milliers de personnes manifesteront à Paris et dans quelques villes de l'intérieur de la France pour réclamer que justice soit faite et que les auteurs de sa mort soient présentés

devant un juge. En effet, malgré 2 autopsies aux conclusions contradictoires, les 3 gendarmes n'ont jamais été sanctionnés.

D'autres capitales (Londres, Madrid, Rome) en Europe vont également enregistrer des manifestations contre le racisme, en soutien aux victimes afro-américaines des violences policières. Mais le meurtre d'un autre afro-américain de 27 ans, Rayshard Brooks le 14 juin dernier à Atlanta par 2 officiers de police blancs à la suite de son interpellation va pousser les autorités fédérales à agir. Le chef de l'exécutif américain Donald Trump signera un décret qui va assouplir les règles d'interpellation en interdisant l'utilisation de la « technique d'étranglement ». Le maire de Minneapolis prendra une décision plus radicale en démantelant l'ensemble de la police locale. Mais toutes actions ne visent pas la racine du mal à savoir le racisme.

Le racisme, comme une vieille tradition

Pour bien comprendre le phénomène du racisme aux États-Unis, il faut revenir aux origines de la société américaine. En effet, même si démographiquement, les Afro-américains viennent en 3e position (12,5%) derrière les Latinos et les Hispaniques (16,7%) et les Blancs (63 ;7%), ils sont néanmoins les plus frappés par les violences policières et par la justice pénale.

En décembre 1865, lorsque la chambre des représentants adoptait le 13e amendement de la Constitution qui abolissait l'esclavage, les États du sud perdaient de facto leur principale richesse. En effet, les 4 millions d'esclaves qui constituaient la plus grande partie du patrimoine des familles des États du sud disparaîtront du jour au lendemain. Pour éviter la banqueroute, ces États vont estimer qu'il fallait absolument ramener cette main-d'œuvre dans les champs de coton et autres exploitations agricoles et empêcher que les noirs jouissent de leurs droits constitutionnels. Alors les juristes vont exploiter une faille dans le 13e amendement qui prévoit que les personnes condamnées pour crime pouvaient perdre leur liberté. Les États du sud vont donc commencer à systématiquement mettre en prison les noirs qui commettaient des délits.

L'application d'une justice pénale à double vitesse va être appliquée dérivant des peines longues y compris pour des délits mineurs. Une

fois en prison, ces derniers étaient immédiatement affectés à des tâches qui étaient dévolues aux esclaves. Les administrations des États du Sud vont, durant des décennies, tout mettre en œuvre afin qu'un maximum de noirs soit incarcéré. Pour cela, elles vont jouer de tous les artifices afin de susciter de la part de la population blanche soit de la peur soit du rejet. Des affiches, des livres et même parfois des films vont promouvoir l'image d'Afro-américain violent, voleur, violeur ou meurtrier.

Dès 1876, un certain nombre d'arrêtés et de règlements connus sous le nom de lois Jim Crow va être promulgué dans les municipalités et les États du sud en mettant en place la ségrégation raciale. Cette période où les noirs seront systématiquement réduits à être des citoyens de seconde zone va durer jusqu'en 1965 avec la signature du Civil Right Act qui rendra la ségrégation inconstitutionnelle. Durant les décennies qui suivront, la situation sociale des noirs n'aura vraiment pas évolué. En effet, les Afro-américains sont les plus frappés par la pauvreté et ses corollaires sociaux : le chômage, la drogue, la prison. Les années 70 sous le mandat de Richard Nixon et 80 avec Ronald Reagan verront la situation sociale des noirs particulièrement se dégrader.





Premières victimes de la suppression de programmes sociaux (éducation, santé), les Afro-américains seront les plus frappés par les milliards de dollars dépensés au nom de la lutte contre la drogue. Au fur et à mesure que le nombre de prisons augmente grâce aux budgets fédéraux pour accueillir le nombre croissant de prisonniers dont plus de 40% sont des Afro-américains, les budgets alloués à l'éducation et à la santé des quartiers noirs sont systématiquement réduits au nom de l'austérité budgétaire.

Les médias ont également joué un rôle crucial dans la diabolisation des Afro-américains à travers les reportages qui inondent les télévisions et les journaux et qui mettent en avant des noirs arrêtés pour trafic ou consommation de drogues. Tandis que l'accent est mis sur la criminalité des quartiers pauvres à majorité peuplés d'Afro-américains, les crimes commis dans les banlieues huppées peuplées de blancs sont très peu médiatisés. L'image de l'Afro-américain voleur, drogué et criminel reste encore largement répandue chez les blancs américains plus de 155 ans après l'abolition de l'esclavage.

Racisme et police « blanche » : un cocktail explosif

La mort de George Floyd est d'abord le résultat de la perception que les policiers blancs avaient de lui en raison de la couleur de sa peau et de son statut social de pauvre. En effet, dans le monde hyper médiatisé d'aujourd'hui il est peu probable que les policiers s'y seraient pris de la même manière s'il s'agissait d'un Denzel Washington, Jay-Z ou Michael Jordan.

Pour remédier à cette situation dangereuse, un travail titanesque de transformation profond attend la société américaine. La lutte contre les inégalités sociales reste la meilleure arme pour vaincre le racisme. L'éducation, la santé, le logement, l'accès à un emploi sont les seuls moyens efficaces pour faire véritablement de l'Amérique le grand pays qu'elle a toujours prétendu être. ●

Jean Paul Augé OLLOMO



**PROTÉGEZ
VOTRE
SANTÉ !**

- 

1 Lavez-vous fréquemment les mains avec un désinfectant à base d'alcool ou de l'eau et du savon.
- 

2 En cas de toux ou d'éternuement, couvrez-vous la bouche et le nez avec le coude fléchi ou un mouchoir.
Jetez immédiatement le mouchoir et lavez-vous les mains.
- 

3 Evitez tout contact étroit avec une personne ayant de la fièvre et de la toux.
- 

4 Saluez sans vous serrer la main, évitez les embrassades.

 ATTENTION

Si vous présentez des symptômes de la grippe (fièvre, toux, éternuements, difficultés à respirer) après un voyage dans un pays où l'épidémie est déclarée :

- Ne vous rendez pas dans une structure sanitaire ou chez votre médecin traitant
- Appelez le **1410** numéro gratuit

COVID - 19



Recommandations pour se protéger
et protéger les autres



Se laver régulièrement les mains



Utiliser un mouchoir
à usage unique et le jeter



Saluer sans se serrer la main,
éviter les embrassades



Eternuer dans son coude



En cas d'infection
porter un masque
chirurgical jetable

Appelez le

N°VERT 14 10
numéro gratuit

DES GESTES SIMPLES ET EFFICACES
qui nous protègent